

## QUEL EST LE CONTENU DE CES PAGES ?

Rapport du Monastère N.D de Mokoto	2
Rapport de l'Abbaye N.D de Victoria	4
Rapport du Monastère N.D de Kasanza	5
Rapport du Monastère N.D de Maromby	7
Rapport de l'Abbaye N.D de Bamenda	8
Rapport du Monastère N.D de Kokoubou	10
Rapport de l'Abbaye N.D de Awhum	11
Rapport de l'Abbaye N.D de Nsugbe	12
Rapport du Monastère N.D d'Illah	13
Rapport de l'Abbaye de l'Etoile Notre-Dame	15
Rapport de l'Abbaye N.D de la Clarté-Dieu Murhesa	17
Rapport de l'Abbaye N.D de Louange Butende	19
Rapport de l'Abbaye N.D de Sainte Justine Abakaliki	21
Rapport du Commissaire Pontifical pour Soké	22
Rapport du Monastère N.D de Mvanda	24
Rapport du Monastère N.D d'Ampibanjinana	26
Rapport du Monastère N.D de Kibungo	28
Rapport de La Maison N.D de l'Harmonie Seychelles	29
Rapport du Supérieure Déléguée de Soké	32
Affiliation par Dom Armand	33
Les Abus par Mère Francesca	35
Le Rôle des Régions par Dom Clément	46
Rapport de la Secrétaire, Sœur Elisabeth de Butende	53
Rapport du Secrétaire, Frère Justin de Mokoto	55

## LES RAPPORTS DE MAISONS ET LES CONFERENCES

### RAPPORT de MAISON, MONASTERE N. D. DE MOKOTO pour La RAFMA 2023

Statistiques au moment de l'expédition du rapport										Depuis le dernier chap. gén. de 2022				
P. S	P.T	Nov	Pos t	Pr Po	Total	A.m	A.mé	Abs	N.st	P.ha b	P.T	P.S	Déc	Dép
29	5	0	4	1	39	42	41	3	1			1	1	N 1 PT 0 PS 0

**1. La vie communautaire.** Ce rapport est le produit de plusieurs discussions en communauté. Depuis le début de l'année, notre région traverse une situation de guerre sans précédent. Cette situation a poussé plusieurs familles sur les routes. Ils vivent dans des cabanes de fortune sur la concession du monastère. C'est depuis le 24 janvier que nous avons reçu des déplacés. Ils sont 21.000, et ils continuent à arriver au moment d'expédier ce rapport. Les enfants ont déjà raté une année scolaire et nous entrons dans la deuxième année. Quelques organismes promettent de venir apporter leur assistance mais sont à chaque fois obligés de déprogrammer leur descente sur le terrain, suite aux affrontements récurrents dans la zone. Le 17 juillet la Caritas est venue distribuer des biscuits *High Energy*, au 14.833 déplacés, pour le compte du Programme Alimentaire Mondial. La deuxième fois c'était une distribution de bâches et de farine de maïs à 17.000 déplacés au compte de l'Abbaye de Scourmont.

Nous avons constaté que les membres de la communauté sont dynamiques, même si certains sont malades et doivent passer quelques semaines aux soins. Par ailleurs, nous déplorons le décès de notre frère Augustin, le 4 juin, alors qu'il venait de finir les études en Sciences Infirmières et s'occupait déjà bien de nos frères aînés. Qu'il repose en paix et intercède pour nous ! Suite à la proximité du camp et du bruit qui l'accompagne, nous sommes invités à fournir un effort pour sauvegarder les valeurs de la solitude et du silence.

**2. La vie spirituelle.** Le 27 février, il nous a fallu prendre une décision urgente de déménager de l'église, comme en 1993, afin d'y abriter les déplacés, surtout les mamans qui avaient des petits enfants, pour les protéger contre la pluie qui battait son plein. Mais depuis le mois de juillet, l'église, l'hôtellerie et le garage sont déjà libérés et nous pouvons de nouveau prier et méditer dans l'église tranquillement et y célébrer l'Eucharistie quotidienne, à laquelle participe un petit nombre de fidèles, surtout en ce mois du Rosaire. Notre liturgie est belle et priante. Désormais les petites Heures sont animées par nos jeunes frères novices en vue de leur initiation à la psalmodie chorale. Enfin, la ponctualité au service divin est nécessaire. Nous apprécions la façon dont le Père Prieur et certains frères se démènent pour répondre aux besoins des déplacés : souvent les frères doivent se lever à n'importe quelle heure de la nuit pour transporter les malades au centre de santé d'à côté, parfois à l'hôpital qui est à 35 km.

**3. La formation.** Le programme de formation au prépostulat, au noviciat et au monasticat, la pratique de la liturgie et la formation permanente constituent une base solide pour bien mener la vie monastique d'une façon épanouie. Les sessions ont toujours été des occasions de croissance et d'échange avec les autres. Mais à cause de la guerre, le Père Prieur n'a pu visiter les communautés de Kasanza et de Mvanda. Le défi, c'est d'avoir des professeurs extérieurs et d'organiser des sessions, suite à l'insécurité.

**4. L'économie.** Pour répondre aux besoins de la communauté qui se développe, nous avons élargi notre jardin potager. Pour protéger la terre de l'érosion, nous venons d'instaurer une

culture en terrasses, projet financé par notre maison mère et qui a donné du travail aux déplacés. Nous venons d'exécuter un projet de pisciculture en cages flottantes sur notre petit lac. Notre économie est bonne, mais souffre du vol de plusieurs vaches : notre production de lait et de fromages a donc baissé. Et celles qui restent nous coûtent, car nous devons payer des militaires pour leur sécurité. A l'hôtellerie nous avons ouvert une petite cantine pour exposer nos produits et certains aliments de première nécessité. On évite ainsi aux déplacés de guerre de parcourir 20 km avant d'atteindre le marché. Le dialogue et la discipline dans le travail aident à peu dépenser et à beaucoup gagner. L'étude et l'analyse des projets doivent être complètes pour permettre leur stabilité.

**5. Action de grâce.** Nous rendons grâce au Seigneur pour les merveilles accomplies dans nos vies : les jubilés des frères (le 25 mars P. Bernard a fêté son jubilé d'or de profession). Depuis 2020, nous avons eu 5 professions solennelles et 5 professions temporaires. Nous rendons grâce pour la visite régulière de notre Père Immédiat, à l'issue de laquelle une lettre nous a été lue, érigeant notre Monastère en Abbaye, en attendant l'amélioration de la situation pour la bénédiction abbatiale. Il nous a invités à travailler pour vivre les valeurs monastiques, malgré les déplacés qui nous entourent. Nous y avons été aidés par la retraite communautaire sur le thème '*L'Obéissance fondement de la vie consacrée*'. Nous remercions la Maison-Mère et toutes les communautés qui nous ont soutenus dans cette situation difficile.

## RAPPORT DE LA MAISON DE L'ABBAYE DE VICTORIA

**STATISTIQUES :** Nous avons 18 frères profès solennels, 3 profès temporaires, 4 novices, 4 postulants et 6 aspirants. 5 frères sont absents. Un frère est au Cameroun pour aider nos frères de Koutaba, un dans la communauté de Caldey, deux frères sont dans notre maison mère et un frère illégitimement absent. Nous avons parmi nous un frère de l'abbaye de Bamenda pour un temps sabbatique et un prêtre Camerounais pour la nourriture spirituelle.

**VIE COMMUNAUTAIRE :** En général, notre vie communautaire est bonne. Les frères sont en bonne santé et paisibles. Mais le silence, la fidélité à la Lectio Divina et la ponctualité au chant et à l'office divin restent un défi. Certains frères ont pris l'habitude d'arriver en retard à l'office divin et à d'autres activités communautaires sans raison valable.

Nous avons fait de réels progrès dans le domaine du travail. Les frères travaillent dur partout où ils sont affectés. Nous souhaitons qu'il en soit de même dans tous les autres aspects de notre vie monastique.

**LITURGIE :** Notre liturgie est bien suivie et appréciée par tous. Il y a une amélioration dans le chant des antiennes. Et le fait d'avoir 5 prêtres dans la communauté est aussi un stimulant pour notre liturgie. Les hymnes de la messe chantés en différentes langues sont un enrichissement. Et presque tous les jeunes frères en formation sont musicalement très doués.

**FORMATION :** Nous avons beaucoup de vocations venant de différentes parties de l'Afrique de l'Est. Comme nous l'avons noté plus haut dans les statistiques, nous avons 11 frères en formation sans compter les aspirants. C'est un véritable défi de leur trouver une formation adéquate. Notre maître des novices, le Maître des novices, avec l'aide de quatre autres frères, fait de son mieux pour les initier aux valeurs cisterciennes. Cependant, la formation de nos profès temporaires reste un défi en raison du manque de personnel qualifié.

Afin de leur donner une formation solide, nos profès temporaires, après une année de vœux temporaires, sont envoyés dans notre maison mère où ils peuvent suivre des études de théologie à l'Université de Tilburg et en même temps vivre leur vie monastique autant que possible. Notre formation s'est améliorée, cette année nous avons eu la chance d'avoir quatre sessions sur la vie communautaire et la connaissance de soi.

**L'ÉCONOMIE :** Notre économie dépend fortement de l'agriculture et de notre troupeau de vaches. Nous produisons la plupart des aliments que nous consommons lorsque les saisons sont bonnes. Nous souffrons parfois des effets du changement climatique.

Nous avons l'impression que tout le monde est occupé, mais il ne s'agit que du travail qui lui plaît. Certains frères ont besoin qu'on leur rappelle sans cesse la nécessité de travailler. Nous nous sommes lancés dans un projet très ambitieux de production de papier avec des bambous. Il y a deux semaines, nous avons planté 2 400 plants de bambous sur un terrain de 5 acres. Nous espérons que la plantation se poursuivra jusqu'à ce que nous atteignons au moins 10 000 plants de bambous sur 250 acres de terrain. Lorsqu'il se concrétisera, ce projet sera notre principale source de revenus et nous donnera l'occasion de travailler ensemble au quotidien.

## RAPPORT DE LA MAISON DU MONASTERE N.D DE L'EMMANUEL KASANZA

La communauté Notre Dame de l'Emmanuel Kasanza compte actuellement 20 frères dont 11 profès solennels, 4 jeunes profès 3 novices et 2 postulants. En plus de cela il y a un frère profès solennel du monastère du Kokoubou (Benin) en ressourcement spirituel chez nous. Parmi les 11 profès solennels, un aux études à Kinshasa, deux en ressourcement spirituel : dont l'un au Mokoto et l'autre au Kakoubou (Benin).

En effet, après le dernier chapitre général, notre communauté a connu des moments des joies et des peines. Les évènements les plus marquants étaient :

Les ordinations sacerdotales de nos frères Martin et Guy y compris le frère Cyrille comme Diacre. L'entrée canonique au noviciat de nos trois jeunes frères novices. Et profession simple de notre frère Georges KAKUBA. Il convient de signaler que nos jeunes profès suivent les sessions des cours organisés au monastère de Mvanda, hormis les cours qu'ils reçoivent sur place au monastère y compris les novices et les postulants.

En outre, nous devrions avoir la visite régulière longtemps attendue comme le souligne la constitution 75 de notre Ordre par Dom Vedaste Prieur de Mokoto. Mais à cause de l'insécurité surtout à l'Est du pays où se trouve son monastère, cette dernière a été faite par Dom Emmanuel, l'un des conseillers de l'Abbé Général accompagné de la mère Elisabeth Marie Abbessse de l'étoile. Ainsi, cette visite a été une chance pour la vie régulière au sein de notre communauté. Du point de vue liturgique, nous avons repris l'office de tierce, de nones le dimanche et les exigences monastiques entre autre la lectio divina en commun (de 19 h à 20 h peu avant l'office de complies), les conférences données par notre père Supérieur, deux fois la semaine (Mardi et Jeudi) et les rencontres communautaires chaque jour après l'office de tierce. Ces exigences nous stimulent à bien vivre la vie monastiques sous l'autorité d'un supérieur (cfr RB 1,2). Et la communauté est dans la joie et remercie grandement nos visiteurs (Père Emmanuel et Mère Elisabeth Marie).

Pendant la visite régulière, plusieurs décisions importantes ont été arrêtées pour la bonne marche de la communauté vis-à-vis des mauvais comportements voire même l'exemple de certains frères par rapport à la vie monastique.

Pour ce, les visiteurs ont demandé à deux frères de prendre distance de la communauté pour un certain temps. 3 frères ont demandé de quitter définitivement la communauté dont : un profès solennel et deux profès temporaires. Ce qui justifie leurs départs est du faite que les visiteurs n'ont pas obéi à leur entendement voulant un supérieur qui devrait les favorisés à vivre comme des gyrovagues dans une communauté des cénobites.

Du point de vue économique, notre comptabilité a connu beaucoup d'aléas depuis plusieurs années. Mais pour le moment, elle fonctionne bien avant même la visite régulière. A cet effet, il y a un conseil économique qui est mise en place pour le suivi de chaque service pour éviter les suspicions en ce qui concerne l'argent. Sur ce, nous félicitons Dom Emmanuel pour l'esprit de discernement et son savoir-faire. Sans lui, notre communauté ne devrait pas continuer la vie régulière comme maintenant.

Par ailleurs, la situation économique de notre pays pose problème et cela ne nous épargne pas. Le troupeau qui est notre seule ressource de revenu pose également problème de croissance des bêtes étant donné que les pâturages sont devenus pauvres. Nous avons perdu plusieurs bêtes à cause de l'épidémie, d'ailleurs qui continue encore dans la région. C'est pour ainsi dire que l'effectif des bêtes a diminué considérablement.

Pour la survie de la communauté, nous sommes en train de réfléchir pour avoir une deuxième source de revenu car les bêtes ne se vendent pas chaque jour. En outre, nous étions soutenus par la maison mère Westmalle, mais depuis un temps considérable, nous ne recevons plus rien. Cela a créé une instabilité économique en communauté voire même la paie des ouvriers chaque mois. Il y a une nécessité et urgence.

En somme, malgré les difficultés que nous vivons la vie régulière continue dans la joie, la paix et dans la recherche de Dieu. Notre supérieur ne cesse de nous encourager pour aller de l'avant et ne jamais nous décourager, le Seigneur est là, Il nous accompagne.

« Heureux l'homme qui place en l'Eternel sa confiance, Et qui ne se tourne pas vers les hautains et les menteurs! » Psaumes 40 (39), 5

## Monastère Masina Maria Maromby Fianarantsoa Madagascar

Ce rapport était fait par toute la communauté après de travail en trois groupes. Nous sommes 46 membres ; 27 Frères Grands profès dont 9 Frères sont absents ; 8 à la future fondation aux Seychelles et un est à la maison mère au Mont Des Cats. 9 jeunes profès, 5 novices et 5 Postulants. En plus ; nous avons 25 aspirants qui se préparent sérieusement de rentrer au monastère, dès qu'il y aura de place libre !

### LA VIE SPIRITUELLE

La relation intime des frères avec Dieu se développe doucement, mais nous avons besoin de stimulation et d'encouragement de la part du Père Prieur. Pour la vie spirituelle de jeunes comme des anciens. Pour être bien à l'œuvre de Dieu ; aux offices divin, lection Divina et à la prière personnelle. Il est vrai qu'il y a eu des frères malades ou fatigué ou à cause de suite du covid-19. Malgré tous cela ! Chaque frère doit prendre en main sa vie spirituelle.

### LA VIE COMMUNAUTAIRE

Quand nous faisons l'évaluation de notre vie fraternelle : Nous constatons que les frères s'aiment les uns les autres. Il y a une communion de Cœurs dans l'amour du Christ. Nous avons l'entre aide fraternelle ; au cas de maladie ou à d'autres cas difficiles. Nous suivons le Christ dans la joie et dans la paix fraternelle.

### LA FORMATION

Nous avons besoin encore de plus en plus de bonne organisation pour la formation en toutes sortes de niveaux. Surtout nous devons approfondir plus le français qui est à la base des toutes la formation avec la majorité de nos documentations qui sont presque toutes en français.

### L'ECONOMIE

Actuellement, notre économie est encore fragile ! A cause de la grande participation à la nouvelle cave à vin et la crise de covid-19. Ainsi que des plusieurs Frères gravement malades.

Voici quelques propositions pour résoudre ce problème : D'abord il est indispensable de bien former tous les responsables de finance. Ensuite, il faut continuer **à acheter les produits raisin, le letchi, orange, ananas. En attendant nos produits.**

### PREPARATION DE NOS FONDATIONS

Pour la préparation de nos près-fondations aux Seychelles et à Madagascar ; nous allons attendre la visite du conseil de l'Abbé Général.

### PROUR LE RANG DE MONASTERE MAROMBY DANS L'O.C.S.O.

Parmi nous, il y en a qui souhaite que le monastère Maromby soit érigé en Abbaye.

## RAPPORT DE LA MAISON DE L'ABBAYE DE NOTRE DAME DE BAMENDA

**MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ :** Au moment de la rédaction de ce rapport, la communauté est composée de 24 moines profès solennels, 1 profès temporaire et 1 novice 4 frères sont absents de la communauté pour diverses raisons, à savoir : santé, congé sabbatique et formation. Le nombre total de la communauté est de 26, avec une moyenne d'âge de 54,96 ans.

**DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS:** Le dernier chapitre général de 2022 a apporté de nombreux changements positifs dans notre communauté, avec la nomination de Dom Bonaventure Ogonna qui a finalement pris le relais du Frère Polycarpe comme Supérieur *Ad nutum*, nous éloignant ainsi de la situation irrégulière de Commissariat Pontifical, puis notre réincorporation dans l'ordre. Dom Bonaventure est avec nous depuis le 7<sup>th</sup> de décembre 2022 et les frères l'ont accueilli avec une grande ouverture et un grand zèle pour approfondir la vie de l'Ordre.

Nous avons eu la chance d'avoir un postulant qui a reçu l'habit de novice le 1<sup>st</sup>d'octobre 2023. Il est déterminé et semble très prometteur dans la vie. Nous avons également vécu avec joie la profession solennelle d'un de nos frères le 15 juillet 2023. Sur une note plus triste, nous avons perdu l'un de nos profès solennels, le frère Bernard Wuwih, qui a été appelé à sa demeure éternelle à l'âge de 49 ans.

**L'ESPRIT ET LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ:** Les frères font des efforts dans l'esprit et la vie de la communauté car ils sont beaucoup plus unis, avec un grand esprit de sacrifice tout en visant le bien commun car beaucoup de frères prennent leur travail au sérieux et avec joie dans un esprit de générosité. La reprise de la pratique régulière du travail en commun favorise grandement l'unité entre les frères.

**LITURGIE :** Dans le domaine de la liturgie, les frères s'engagent de plus en plus dans l'œuvre de Dieu. La participation active à l'Office divin et la célébration joyeuse de la Sainte Eucharistie sont aussi un aspect frappant de la vie liturgique de la communauté. Néanmoins, il y a toujours place pour des améliorations.

**FORMATION:** En ce qui concerne la formation, Dom Bonaventure est très régulier dans ses conférences capitulaires qui sont aussi une grande source de nourriture spirituelle pour les frères. La formation initiale est également prise au sérieux puisque certains jeunes frères entreprennent des cours de philosophie au sein de la communauté avec des conférenciers invités de l'Université Catholique. Quant à la formation continue, l'un de nos frères a été admis cette année à l'Université Catholique de Bamenda pour un programme de premier cycle en philosophie. C'est pour quoi nos espoirs sont grands et l'avenir prometteur.

**ECONOMIE:** La crise sociopolitique des deux régions anglophones a ralenti le progrès économique de la communauté. Nos produits ne sont plus achetés aussi régulièrement qu'auparavant, beaucoup ont fui la région et les déplacements sont limités par les nombreux blocages. Cette situation a eu un impact négatif sur les revenus de la communauté.

**QUELQUES DÉFIS :** À la fin de l'année 2022, l'ensemble de notre monastère a été presque ravagé par les flammes, en raison de l'irrégularité de l'approvisionnement en électricité. Afin de remédier à ce problème, la communauté cherche une alternative à l'électricité solaire.



La situation irrégulière dans laquelle nous avons vécu pendant le temps du commissariat pontifical a affecté notre paternité et le système des visites régulières. Dom Bosco, notre Père Immédiat Délégué, avait tenté d'effectuer une visite à Bamenda à la fin de l'année 2022, mais il n'est pas arrivé à Bamenda en raison de difficultés rencontrées à l'aéroport.

Enfin, nous sommes très reconnaissants à l'Ordre et à la Région RAFMA pour leur attention pastorale à l'égard de notre communauté dans ses moments de précarité.

## MONASTERE NOTRE-DAME DU KOKOUBOU - 84

**Evolution de la communauté.** La communauté est actuellement composée de 20 frères : 14 profès solennels stabiés dont 5 absents pour raison de santé, de service d'aumônier ou autres et 6 profès temporaires. Nous avons un ancien parmi les deux fondateurs encore parmi nous, dont la santé est devenue délicate. Nous avons souhaité qu'il reste parmi nous au lieu de retourner en France où il serait certainement placé dans une maison de retraite. Après quelques hésitations il a fini par accepter et par s'y faire, et nous nous sommes organisés pour nous occuper de lui comme nous pouvons, en le veillant à tour de rôle pendant la nuit. Il apprécie grandement cela et ne manque pas d'occasion de manifester sa reconnaissance à la communauté. Malgré quelques difficultés liées à des tempéraments différents et parfois à des incompréhensions, il faut noter qu'un bon climat fraternel se remarque dans la communauté, à travers le service de cuisine, le service de la buanderie où les frères interviennent à tour de rôle, les mobilisations pour les récoltes et autres travaux d'intérêt communautaire.

**Vocations et formation.** Ceux parmi les jeunes qui sont arrivés depuis 2017, 2018 et 2019 et qui ont persévéré, sont maintenant profès temporaires. S'il plaît à Dieu, dans les prochains mois, nous auront la grâce de plusieurs professions solennelles, dont nous espérons qu'elles contribueront à consolider notre communauté et à la rendre attractive à un grand nombre de jeunes. Ces six frères profès temporaires ont commencé le monasticat dont ils sont en train d'achever la première année. L'un d'entre eux a même suivi à Cotonou, pendant deux mois, une formation accélérée en comptabilité pour le service de la communauté. La formation donnée au monasticat est complétée par les chapitres, les conférences et les livres écoutés à table. L'accent ne cesse d'être mis sur la nécessité pour chacun d'entre nous de s'accrocher à l'essentiel de sa vocation par l'assiduité à la prière, à l'œuvre de Dieu et au service fraternel. Actuellement nous n'avons plus de novices ni de postulants et nous prions le Seigneur de nous en envoyer bientôt.

**Situation économique.** Actuellement, nous sommes en visite économique assurée par un sachant de notre pays. Le but en est d'une part d'assainir le fonctionnement de notre comptabilité en nous dotant d'outils ad hoc, et d'autre part de nous donner des conseils sur la manière de parvenir à booster nos recettes de sorte qu'elles deviennent supérieures aux dépenses et nous évitent de vivre au-dessus de nos moyens.

**Travaux de construction.** Nous continuons nos travaux de construction à mesure que nous en obtenons les financements. Actuellement nous en sommes à la finition du complexe cuisine-réfectoires, un complexe qui abritera le réfectoire des hôtes de telle façon que les hôtes bénéficient des lectures que nous faisons à table.

**Communication et relation avec l'Ordre.** Dans le cadre de la communication avec les moyens modernes, téléphone et internet nous avons estimé que le temps était venu de permettre aux profès d'avoir ouvertement accès à ces moyens, sous réserve pour chacun de les utiliser de façon responsable. Notre maison-Mère continue de nous accompagner et de porter nos soucis avec nous. De notre côté, nous demeurons en communion avec nos frères de Bellefontaine, surtout en ces temps où ils ont courageusement pris des orientations touchant à leur avenir. Notre communion avec l'Ordre s'exprime à travers la réception des chroniques de voyages du Père Abbé Général, à travers différentes aides reçues (Caisse d'aide de l'Ordre ou monastères individuels) et à travers la sollicitude du Père Abbé Général à l'égard de notre communauté.

Ce rapport de maison est écrit par le Prieur, Frère Clément, et amendé par la communauté.

## RAPPORT DE LA MAISON DE L'ABBAYE D'AWHUM À LA RAFMA

Statistiques des effectifs : Nous avons numériquement 68 Frères :

Les profès solennels sont 58, les profès temporaires 3, les novices 5, les postulants 2. Âge moyen 54, âge moyen 53.

Nous avons 12 prêtres dont 1 est ermite, 1 aumônier de l'abbaye Sainte-Justine d'Abakaliki, 1 comme Commissaire Monastique à l'Abbaye de Bamenda, Cameroun, 4 sont à Akokwa, pré-fondation de l'Abbaye d'Awum, et puis 5 prêtres à l'Abbaye.

7 Frères profès solennels sont à Akokwa. 1 de nos Frères est en Europe et 1 est en congé. Nous avons perdu un de nos prêtres, feu Père Paul Usulor qui a été inhumé le 24 août 2023. Que son âme repose en parfaite paix. Amen.

Liturgie et vie spirituelle : Nous bénéficions de la pleine participation des Frères à la liturgie de la Sainte Eucharistie et aux offices de la liturgie des Heures. Les Petites Heures ne sont pas négligées, sauf en cas de maladie ou lorsque les Frères sont en mission ou en déplacement essentiel. La vie de prière, de silence, de clôture et de travail sont des valeurs qui nous tiennent à cœur. Nous avons de fréquents dialogues communautaires qui ont apporté une compréhension mutuelle et une paix relative dans la communauté. Nous avons également notre adoration hebdomadaire du Saint-Sacrement pendant une heure.

Formation : Nous avons 5 novices et 2 postulants qui sont bien pris en charge par le maître des novices et son assistant. Nous avons 3 Frères au scolasticat (Juniorat). Un de nos Frères vient de terminer ses études théologiques au grand séminaire. Nous avons deux diacres. Le Supérieur donne régulièrement des conférences capitulaires aux Frères.

Économie : La situation économique qui se détériore et se déprime au Nigéria, qui entraîne une hyperinflation, affecte tous les aspects de notre économie, mais nous travaillons dur pour rester à flot et essayons également de faire tous les efforts possibles pour l'améliorer. Nous sommes heureux de dire que nous disposons d'un silo nouvellement construit d'une capacité d'environ 500 tonnages, le projet est déjà terminé et il a été parrainé conjointement par la générosité de Dom Damien de l'Abbaye de Scourmont et par le soutien de la Commission d'Aide.

Défis : Actuellement, il y a une entreprise minière derrière nos murs. Le niveau de transport du charbon augmente à mesure qu'ils travaillent et par conséquent, chaque fois qu'ils font exploser les dynamites, leur opération ébranle les fondations de tous nos bâtiments et cela se répète plusieurs fois dans une journée avec pour effet que leurs activités provoquent des fissures sur les murs de beaucoup de nos bâtiments. Ces activités à proximité du monastère sont une menace réelle. Nous avons déposé nos plaintes auprès de la direction de l'entreprise et elle ne nous a donné aucune réponse raisonnable. Nous réfléchissons toujours aux mesures appropriées à prendre.

Nous sommes reconnaissants envers la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, dont la bonté, la sollicitude, l'amour et la sollicitude perdurent pour toujours et à jamais. Amen.

## **RAPPORT DE L'ABBAYE DE NSUGBE POUR LA RAFMA 2023.**

**STATISTIQUES :** Actuellement l'abbaye de Nsugbe compte 36 membres ; 25 profès solennels, 3 profès simples, 7 novices, dont 3 sont entrés au noviciat, le 11 juillet 2023. L'un des Frères profès solennels est actuellement en transfère de sa stabilité dans l'une des communautés de l'Ordre au Canada.

**LITURGIE :** La liturgie reste le centre de notre vie. Nous remercions Dieu pour la participation active des frères à la liturgie des heures et à la célébration de la Sainte Eucharistie. La participation à l'office des veillées, et les petits horaires se sont améliorés, même si l'on connaît parfois des retards aux offices divins consécutifs à la faiblesse humaine. Les valeurs monastiques telles que la solitude, le silence, la prière, le travail manuel, etc. et d'autres activités spirituelles de la communauté encouragent et interpellent les frères dans leur chemin monastique.

**FORMATION :** Nos formateurs font d'énormes efforts pour garantir que nos novices et juniors disposent de programmes globaux pour couvrir leur formation initiale. La communauté invite également d'autres experts dans d'autres domaines d'études à donner des conférences et des ateliers lorsque le besoin s'en fait sentir. Les conférences hebdomadaires du Chapitre de l'Abbé contribuent également à la formation des frères. Sept de nos frères ont terminé leurs études en philosophie, et un de nos frères a terminé ses études en théologie et a entamé son master en théologie morale. L'un de nos Révérends Pères a également commencé son programme de Droit Canonique à la CIWA. L'un des frères suit un programme à l'Institut d'Etudes Monastiques BECAN et un autre à l'Institut de Technologie Saint-Jean-Bosco de l'État d'Ondo au Nigeria. L'un d'eux apprend également des Compétences au centre Technique Glory John, à Onitsha. Enfin, l'un étudie au Nigeria Collège de Comptabilité.

**ÉCONOMIE :** Nous sommes reconnaissants à Dieu pour ses bénédictions dans la communauté. Par la grâce de Dieu, notre usine d'eau est terminée et la production est en cours. Nos autres établissements fonctionnent au mieux de leurs capacités. Nous sommes impatients de créer une usine de nylon.

**ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LA COMMUNAUTÉ :** Notre communauté a été élevée au statut d'abbaye lors du Chapitre Général de septembre 2022. La déclaration officielle a été faite le 15 janvier 2023, par Dom Clément abbé de Mistassini Canada. Le 16 janvier 2023, nous avons eu une élection et le P. Marius Mary Okoye a été élu et confirmé comme notre premier abbé. Nous avons eu notre bénédiction abbatiale le 20 mai 2023. Un de nos frères a fait sa profession solennelle le 14 janvier 2023. En effet le mois de janvier est une bénédiction dans la communauté de Nsugbe et nous en sommes reconnaissants à Dieu.

**DÉFIS :** Notre défi est de maintenir le silence et de trouver l'équilibre entre le travail et la prière. Notre église est très petite. Nous avons un grand nombre des fidèles, beaucoup restent à l'extérieur de l'église tous les dimanches, que ce soit pendant la saison sèche ou la saison des pluies. L'église a besoin d'être agrandie. Nous avons besoin de l'aide à cet effet. Notre Maison Mère Déléguée a été supprimée. Nous avons besoin d'une autre Maison Mère.

**GRATITUDE:** Nous sommes sincèrement reconnaissants envers Dieu pour ses innombrables grâces et bénédictions sur notre communauté, et nous disons : à lui soient gloire et louange pour toujours et à jamais. Amen.

## Rapport du Monastère Sainte-Croix Illah

Statistiques: La Communauté d'Illah est actuellement composée de 33 moines. 26 de vœux solennels, 1 profès temporaire, 4 novices et 2 postulants. Deux de nos frères profès solennels sont dans d'autres monastères de l'Ordre, tandis qu'un est en congé. Nous offrons l'hospitalité à deux frères, l'un d'un Monastère Bénédictin et l'autre de notre Ordre. Depuis la dernière réunion des Supérieurs du RAFMA, nous avons eu 1 ordination sacerdotale, 4 professions solennelles ; une profession temporaire, 4 prises d'habit monastique et un décès.

Formation: Tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue, tout se passe bien. Les élèves en formation initiale bénéficient de cours réguliers donnés par le Maître des novices et le vis-directeur. Les capitulaires hebdomadaires du Prieur et les conférences données par certains frères nous aident dans le domaine de la formation permanente. Les lectures à la liturgie et au réfectoire sont soigneusement sélectionnées pour répondre aux besoins de formation de la communauté. Ces dernières années, trois frères ont complété des études de philosophie et de théologie, tandis que certains suivent un programme de formation monastique organisé par l'Association bénédictine et cistercienne du Nigeria. Les moines profès sont encouragés à contribuer à la formation des nouveaux venus, en étant fidèles au mode de vie monastique et à leur bon exemple. Un frère suit une formation interne à l'hôpital, pour acquérir l'expérience nécessaire pour mieux gérer l'infirmerie.

### Visite Régulière et élection d'un Prieur

En juillet de l'année dernière, nous avons eu une Visite Régulière au cours de laquelle on a constaté qu'il était nécessaire d'élire un Prieur puisque nous étions depuis longtemps sous le régime d'un Supérieur *ad nutum*. En raison du calendrier de la seconde moitié du Chapitre Général de 2022, nous n'avons pas pu avoir l'élection au moment de la Visite Régulière. Après le Chapitre Général, Dom Armand a dû se rendre à nouveau à Illah pour préparer la communauté et superviser l'élection qui s'est tenue le 15 octobre 2022. Dom. Augustin Bernard est devenu notre nouveau Prieur à la fin des élections. Nous restons reconnaissants envers Dom. Ogechukwu pour ses services à la communauté pendant plus de seize ans. Le changement de Supérieur n'a pas apporté de changements dans la structure de notre mode de vie, mais la vie en communauté s'est améliorée en termes de compréhension mutuelle. L'esprit d'unité se ressent particulièrement dans le soutien mutuel que nous nous apportons dans les moments de joie, de souffrance et de tristesse. Nous maintenons également l'esprit de générosité et d'hospitalité dans la communauté.

Liturgie: Chaque jour, nous essayons d'améliorer notre liturgie, car c'est là que nous puissions la force de vivre fidèlement notre vocation monastique. Dans la célébration de la liturgie, nous faisons l'expérience de l'unité et du lien d'amour qui existe entre nous. Cependant, certains d'entre nous peuvent encore améliorer leur niveau de participation à la liturgie et leur ponctualité à l'Office divin. En semaine, la fréquentation aux petites heures est généralement faible en raison des sorties et du travail.

Économie: Nous connaissons les difficultés que connaissent actuellement la plupart des Nigériens pour obtenir de l'argent et subvenir à nos besoins quotidiens. Notre principale source de revenus est la porcherie. Nous avons de l'espoir dans les volailles, mais l'année dernière, nous avons perdu environ 15 000 poules à cause de la grippe aviaire.

Nous ne nous sommes pas encore remis de cette tragédie. Nous sommes en train d'agrandir notre usine d'aliments pour animaux pour la production d'aliments pour volailles à des fins commerciales. La maison d'hôtes, l'apiculture de la plantation de palmiers à huile et la boutique de cadeaux sont d'autres sources de revenus.

## Rapport de maison de l'Abbaye de l'Etoile Notre-Dame

La communauté compte 35 membres dont 32 professes solennelles, 2 professes temporaires, une novice. Une professe solennelle de l'Abbaye de la Clarté-Dieu, non stabilisée (depuis 2018). Parmi les professes solennelles, 6 sont absentes pour diverses raisons : une revenue définitivement à l'abbaye ND des Gardes (maison fondatrice, France), Mère Geneviève, ancienne Abbesse, à Mvanda (fondation de l'Etoile en RDC), 1 Conseillère de l'Abbé Général à la Maison Généralice (Rome), une en Suisse pour prêter main forte à la communauté de Géronde, une en Guinée (Friguiagbé), pour aider la communauté de la Sainte Croix et aussi une à l'IFIHM. (l'Institut de formation Humaine Intégrale de Montréal).

Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, nous avons eu la joie d'accueillir mère Béatrice BLANLOEIL, Abbesse émérite de l'Abbaye des Gardes, déléguée par Dom Jean- Marc CHENE Abbé de ND de Bellefontaine (Père Immédiat) venue pour la visite régulière. Cette visite régulière nous a beaucoup apporté sur le plan moral.

**La Liturgie.** Nous traversons actuellement le passage du psautier de la Bible de Jérusalem au Psautier Liturgique.

**Au niveau des chants.** Les chantres travaillent pour la préparation de l'office et de la messe. Elles consacrent beaucoup de temps aux répétitions.

Nous avons fait connaissance avec le frère Didier, un jeune musicien qui s'est proposé, après un séjour chez nous pour nous aider à bien chanter. Nous avons mis sur pied avec lui un programme de travail : solfège, instruments et travail avec l'ensemble de la communauté.

**La formation (constitution 45 et Ratio).** Le premier formateur, c'est l'Esprit-Saint. La communauté est formatrice par sa vie. L'horaire monastique permet de rythmer notre vie régulière. La formation est bien assurée. Les cours du noviciat sont assurés par la Mère Maitresse et des Sœurs de la communauté. Le monasticat est bien organisé et les cours sont partagés entre les sœurs. Les jeunes en formation doivent veiller à préserver le temps accordé pour assimiler les cours et faire les devoirs. La communauté aide les jeunes en vivant les valeurs monastiques.

Nous apprécions les sessions données par les personnes de l'extérieur : Nous avons eu une session sur la philosophie et sur la musique.

Par ailleurs, des sœurs sont envoyées ponctuellement pour un complément de formation : par exemple, deux sœurs ont participé à la Session de la structure SAINTE ANNE en CÔTE d'IVOIRE et une à la session Ananie en France. Une autre vient de partir à l'IFIHM au Canada pour 3 ans.

**La constitution 14-16.** Ces enseignements reçus nous aident à progresser dans les relations fraternelles, mais nous avons encore beaucoup à faire dans l'obéissance mutuelle, dans la manière de nous parler, de nous respecter, de nous pardonner, de nous accueillir. La communion fraternelle se construit aussi en participant ensemble aux offices, aux repas, aux réunions communautaires, aux travaux communs en évitant les absences et les retards.

**Constitutions 17-29.** Equilibre de vie : office, lectio Divina, travail.

Nous aimons l'Office Divin. Il est préparé avec soin et nous y trouvons notre nourriture spirituelle. L'Eucharistie quotidienne est une grâce pour nous. Le nouvel horaire pour la LECTIO-DIVINA est apprécié par le plus grand nombre. Celles qui ne sont pas disponibles à ce moment essaient de trouver du temps dans la journée.

Nous travaillons comme tous nos frères les hommes pour gagner notre vie à la sueur de notre front. Mais certaines n'arrivent pas à lâcher leur travail quand sonne l'office. Nous avons l'impression que ce n'est pas nous qui dirigeons le travail, mais que c'est le travail qui nous dirige. Le travail est un grand défi à combattre. Il ne doit pas se faire au détriment de la vie monastique et communautaire.

**Constitution 24.** Le silence est fort mal respecté. Il nous faut beaucoup d'efforts pour ne pas bavarder dans les lieux réguliers, aux alentours de l'Eglise, à la sortie des offices, pendant le temps après complies. Dès que deux ou trois sœurs se retrouvent ensemble la tentation de parler nous guette. Que le Seigneur exauce cette demande du psaume 141 : « Etablis, Seigneur, une garde à ma bouche et veille, oh Dieu, sur la porte de mes lèvres. »

**Constitution 28.** Notre vie est simple, nous avons aménagé le dortoir en cellules. Chacune a sa cellule et elle doit veiller à éliminer tout superflu et à y garder la sobriété.

**La relation avec le monde.** Certaines sœurs sont plus directement concernées par les rapports avec les personnes de l'extérieur : celles qui font les courses, qui sont à l'accueil, au magasin, à l'hôtellerie, qui s'occupent des ouvriers. Elles ont à faire attention pour se conduire selon le choix de vie qu'elles ont fait. Mais une autre façon d'être en relation avec le monde concerne les portables. On reconnaît leur utilité ; ils facilitent beaucoup de démarches, mais ils ont aussi leurs inconvénients et risquent de devenir un piège s'ils ne sont pas utilisés avec discernement.

En principe, on n'écrit pas la première et on ne garde rien de ce qu'on reçoit sans autorisation de l'Abbesse.

Nous n'avons pas un aumônier à demeure. Ce sont les prêtres diocésains qui à tours de rôle, viennent nous célébrer eucharistie.

La situation économique est dépressive dans le pays et cela affecte notre économie. Nous ne pouvons pas faire face aux dépenses extraordinaires. Nos produits se vendent moins et c'est la même chose dans tout le pays. Les gens n'ont pas d'argent. Beaucoup de chômage, tant de pauvres. Nous qui avons choisi de vivre la pauvreté, nous devons surveiller nos dépenses et réduire nos besoins. Chacune est responsable dans ce domaine, il y a aussi là un grand défi à combattre : accumulation des choses dans son emploi, gaspillage, manque d'attention, manque de disponibilité à aider dans d'autres emplois.

Nous sommes en communion en ce moment avec nos frères des pays voisins (Niger, Burkina-Faso, Nigeria) qui souffrent atrocement, qui meurent sauvagement par l'action des terroristes.

Que le Seigneur nous raffermisse tous et toutes nos pas sur son chemin de foi, d'espérance et de charité.



## 34\* -CLARTE-DIEU. RAPPORT DE MAISON POUR LA RAFMA 2023

STATISTIQUES AU MOMENT D' EXPEDITION DU RAPPORT									DEPUIS LE DERNIER CHAPITRE 2022				
Pro.S	Pro.T	Nov	Post	Total	A.Mo	A.Mé	Abs	N.S	Pri Ha	P.T	P.S	Décès	Départ
16	4	2	3	25			1	0					Nov 2
													P.S 1

Pour rédiger ce rapport, nous avons constitué cinq groupes de travail: quatre en communauté et un au noviciat. Une sœur à vœux solennels vient de quitter l'ordre, et cela après dix ans d'absence de notre communauté. Et aussi deux novices sont rentrées en famille. Actuellement notre communauté compte vingt-cinq membres: seize professes solennelles, quatre professes temporaires, deux novices et trois postulantes. Une sœur professe solennelle vit à l'Etoile Notre-Dame au Bénin depuis quelques années.

Dans ce présent rapport, nous allons partager brièvement les éléments suivant: la vie fraternelle, la Liturgie, le Travail et l'Economie, la Formation, notre vécu actuel dans le contexte de la guerre, notre relation avec l'Eglise locale et enfin nos remerciements.

### \* Venons-en à notre vie fraternelle

Elle est caractérisé par les valeurs monastiques: la charité, l'écoute mutuelle, la générosité, l'attention et la communion autour de notre Mère Abbessse qui nous guide et nous conduit sur le chemin de l'Evangile et de la Conversion. Nous lui disons merci de tout cœur pour son inlassable sollicitude envers notre Communauté et envers chacune, pour son dévouement, ses encouragements et tous les efforts sans ménagement qu'elle déploie pour nous. Ainsi nous avançons vers un avenir plein d'espérance. Par ailleurs, nous sommes bien conscientes de nos faiblesses sachant que nous avons à fournir des efforts et à nous dépasser sans cesse pour mener une vie Communautaire plus cohérente. Reconnaisant ses limites chacune garde à cœur le souci de se convertir, et cela par l'écoute de Dieu, du prochain et d'autres médiations en vue de favoriser un bon esprit communautaire.

### \*La Liturgie

Notre vie monastique se passe dans un climat paisible, gardant l'équilibre et le rythme ordinaire de la Prière, de la Lectio Divina et du Travail dans la solitude et le silence. Dans cette période sombre et incertaine que traverse notre Pays, la Liturgie demeure le cœur et le centre de notre vie sachant que nous avons près de Dieu le recours et le refuge car il est le Maître de l'histoire.

Nous nous efforçons et encourageons de ne rien préférer à l'œuvre de Dieu; de Vigiles à Complies nous y participons activement. Nous trouvons que notre liturgie est priante et vivante. Cependant, nous déplorons quelques retards aux offices et parfois des absences chez certaines sœurs. Chaque jour nous avons la messe. Elle est célébrée par l'Abbé Emmanuel qui assure le service d'aumônier. Aux messes dominicales et solennelles nos chants sont exécutés en diverses langues locales en vue d'une liturgie priante et vivante.

### \* Concernant le travail comme dimension caractéristique de notre vie

Cette valeur monastique nous fait participer à l'œuvre créatrice de Dieu, assure notre équilibre psycho-affectif, favorise notre collaboration. Chacune met ses capacités et son savoir-faire au service de la communauté, en donnant le meilleur d'elle-même, ce qui favorise l'unité.

Cependant, notre économie se montre peu rassurante malgré les efforts que nous déployons. Nos revenus ne couvrent pas toutes les dépenses. Et la concurrence bat le record. L'actuel drame, c'est la hausse des prix sur le marché.

### **\*Pour ce qui est de notre formation initiale et permanente**

Nous bénéficions toutes ensemble: des chapitres de notre Mère Abbessse, des lectures au réfectoire, des partages de la Parole de Dieu, du cours d'Ecriture Sainte, des retraites, des sessions et conférences de la part des prêtres, religieux, religieuses de notre Archidiocèse. Au Noviciat comme au Monastiat, un groupe de sœurs dispense des cours. Notre souhait: l'intervention de nos frères et sœurs de l'Ordre, surtout pour des cours de notre spiritualité cistercienne.

### **\*Notre vécu actuel par rapport à la situation socio-politique surtout à l'Est**

Cette récurrente guerre nous touche et nous déstabilise quelque part. A certaines périodes, nous sommes bouleversées ne sachant ce que nous réserve le lendemain et les nouvelles reçues créent en nous la psychose. Pour faire face, nous cherchons Communautairement des solutions et prenons ensemble quelques résolutions pour être solidaires avec nos frères qui souffrent au Nord-Kivu et en Ituri. Nous restons en communion avec nos frères aux Mokoto où sévit la guerre, avec ses conséquences néfastes ; entre autres, les déplacements massifs des populations, les massacres sans noms; l'inaccessibilité des denrées de la première nécessité nous touchent aussi, etc. Notre attitude dans cette situation c'est l'abandon et la confiance en Dieu.

### **\*Notre relation avec l'Eglise locale**

La relation est bien entretenue. Il arrive que notre Archevêque nous rende visite, il se dit notre « sentinelle ». Généralement, il nous met au courant de ce qui se passe dans notre Archidiocèse et dans l'Eglise. La collaboration avec les communautés voisines environnantes sont bonnes.

Au terme de ce rapport, nous voulons rendre grâce au Seigneur qui, dans sa divine bienveillance, nous garde et nous soutient par sa présence. Nos sincères remerciements à notre Abbé Général et à tout l'Ordre pour la prière et la proximité. Nous exprimons notre gratitude envers notre Père Immédiat qui a pris le risque de venir jusqu'à nous malgré l'insécurité croissante.

Nous nous confions, de nouveau, à la prière de tous nos frères et sœurs de notre Ordre.

Que Notre-Dame de Cîteaux intercède pour nous.

Vos sœurs Trappistines de la Clarté-Dieu.

## **ABBAYE NOTRE DAME DE LOUANGE BUTENDE POUR LA RAFMA 2023**

Tout d'abord, nous remercions le Père tout-puissant pour les bénédictions qui nous ont été accordées. Nous avons travaillé tant que communauté et sommes parvenus au résumé suivant, basé sur les expériences vécues par notre communauté.

**STATISTIQUES.** Nous sommes actuellement vingt-huit membres, vingt-trois membres à vœux solennels, trois à vœux temporaires et deux postulantes.

Quatre sœurs professes solennelles sont absentes : une est dans la maison de retraite en Hollande, une est en congé [elle s'occupe de sa mère malade], une est en probation dans la Congrégation des Sœurs Franciscaines du Cœur de Jésus à Rome et une est à la maison pour des raisons de santé. La moyenne d'âge de la communauté est de cinq à deux ans.

**LES AUMÔNIERS.** Nous exprimons notre gratitude à notre évêque qui nous a généreusement soutenu avec deux prêtres diocésains. Ils travaillent alternativement au service de la communauté avec la célébration de l'Eucharistie, les confessions et leurs touchants discours pendant la Semaine Sainte. Nous sommes également nourris par leurs diverses homélies.

**LITURGIE.** Notre liturgie est bien suivie et animée, bien que nous ayons encore du mal, dans l'office divin, à harmoniser nos voix dans certains modes de psaumes difficiles.

**RELATIONS AVEC NOS VOISINS.** Nous entretenons de bonnes relations avec l'église et les religieux locaux. Contrairement à certains de nos voisins immédiats, qui nous ont donné du fil à retordre pendant des années, en arrachant des morceaux de notre terrain de tous les côtés, nous remercions Dieu qui nous a permis d'en restaurer une partie, avec l'aide de nos dirigeants locaux dans le village.

**FORMATION CONTINUE.** La communauté bénéficie des conférences capitulaires de Mère Abbessse, des conférences des prêtres en visite, des retraites annuelles, des cours en ligne de Mère Eleanor sur les constitutions. En outre, certaines sœurs ont suivi des cours en ligne {qui portent sur la vie consacrée, l'administration et les finances}. Une professe temporaire a suivi un cours de développement personnel transformateur. Deux d'entre elles ont participé à un atelier bénédictin cistercien à Nairobi au Kenya. Reconnaissance envers les bienfaiteurs. Enfin, et ce n'est pas le moins important, certains membres de la communauté aident au programme de formation des novices.

**SILENCE.** C'est encore un défi, bien qu'il y ait une certaine amélioration, surtout dans des endroits spécifiques. Les remarques de nos hôtes, de nos retraitants et de tous ceux qui apprécient la vie monastique nous encouragent à préserver ce silence avec la plus grande vigilance.

**ECONOMIE.** Notre économie est encore fragile [C'est encore un défi pour notre communauté], que peut-on faire pour l'avenir ? Nos projets, c'est-à-dire la maison de retraite de St. Stephen, la soutane, la ferme, le café, l'Aloe-Vera et la crème pour le corps, nous aident au moins à satisfaire nos besoins quotidiens de base. Il convient de mentionner que le Post-Covid a également affecté les prix des produits de base.

VISITE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL. Nous sommes très reconnaissants de la visite amicale de notre Abbé Général, Dom. Bernardus Peteers. Nous avons été spirituellement enrichis et encouragés dans notre cheminement spirituel monastique.

CONCLUSION . Nous avons le privilège d'avoir un très bon Père Immédiat, qui est flexible et toujours disponible quand nous le souhaitons. Nous remercions Dieu pour le don précieux que représente la personne de Dom John Bosco Kamali.

Enfin, nous exprimons notre sincère gratitude, dans nos triomphes comme dans nos échecs, à Dieu qui nous guide toujours.

## **RAPPORT DE MAISON DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE NOTRE DAME DE SAINTE JUSTINE ABAKALIKI, NIGERIA 2023.**

**STATISTIQUES** : Notre communauté comprend 44 sœurs, dont 35 Professes solennelles, 6 Professes temporaires, 2 novices et 1 postulante. Nous avons cinq sœurs en formation ; l'une étudie la musique, deux suivent des cours de théologie en ligne, une autre suit un programme de formation d'un an, tandis que la dernière est à l'école d'infirmières.

**VIE DE COMMUNAUTÉ** : Nous sommes une communauté dynamique et heureuse de vivre nos valeurs cisterciennes. Nous sommes reconnaissantes à Dieu pour le don d'hospitalité et de bien-être qui est accordé à notre communauté.

**LITURGIE** : Nous remercions Dieu pour l'amélioration que nous avons apportée à notre liturgie grâce à de fréquentes répétitions de chants.

**PROGRÈS DANS LA COMMUNAUTÉ** : Nous sommes également reconnaissantes pour le succès de notre élection du 29 octobre 2022, par laquelle Mère Regina a été réélue et pour la bénédiction abbatiale qui s'est déroulée le 14 janvier 2023. Nous avons achevé notre nouveau dortoir qui comprend 20 chambres et il a été béni le 1er octobre 2023. 17 de nos sœurs jubilaires y vivent actuellement. Notre nouvelle machine à pain d'autel à moule automatique complet, modèle 3000, est arrivée et va améliorer notre production de pain eucharistique. Enfin, nous voulons informer la RAFMA que nous allons ramener les restes de notre Mère Justina à notre communauté depuis notre Maison Mère de Glencairn (Irlande).

**FORMATION** : Les Maîtresses des novices et des jeunes professes, ainsi que certaines de nos sœurs, aident à donner des cours aux personnes en formation. Nos deux sœurs qui venaient de terminer le programme de formation d'un an, par leur présence, ont renforcé la formation au sein de la communauté. Occasionnellement, nous invitons des spécialistes de l'extérieur pour nous aider dans la formation continue.

**ÉCONOMIE** : Nos principales sources de revenus demeurent la production de pain d'autel et l'élevage de poules. Nous gagnons un peu d'argent grâce à d'autres services tels que : les fruits du verger, la ferme, le jardin et l'hôtellerie. Nous sommes en mesure d'aider les pauvres autour de nous grâce à nos petites ressources. Notre hospitalité envers les visiteurs est très appréciée par tous ceux qui viennent goûter notre vie.

**DÉFIS** : Au cours des mois de février à avril 2023, la vente de nos œufs de volaille a été gelée en raison de la politique de paiement sans argent liquide appliquée dans le pays. Pour éviter que ces œufs ne se gâtent, nos sœurs transportent des caisses d'œufs et voyagent pendant cinq ou six heures d'un État à l'autre afin de les vendre à un prix avantageux. Parfois, certains de ces œufs sont bouillis pour être vendus. Les autres défis sont : Les problèmes de santé, le silence et la ponctualité. Nous essayons par différents moyens de maintenir le silence et la ponctualité dans notre communauté. Enfin, la situation actuelle de notre pays, en particulier les mauvais dirigeants et le coût du carburant qui affecte tout, l'achat de matériaux pour fabriquer des aliments pour volailles et d'autres moyens de subsistance sont devenus de grands défis pour nous et nos familles aujourd'hui au Nigéria. Merci.

## **55\*Soke (Huambo). Relation pour la RAFMA du Commissaire Pontifical**

La communauté de Soke qui a connu une vie plutôt turbulente depuis 2021, est sous Commissariat Pontifical. J'ai dû demander l'aide directe du Saint-Siège à un moment où l'Ordre semblait incapable de répondre à une situation de profonde nécessité. A partir de là a commencé un travail : d'écoute, de connaissance, de reconstitution de l'histoire, et de tentatives pour permettre à la communauté de reprendre une vie normale et régulière.

La sortie traumatisante de deux jeunes professes solennelles a été un moment douloureux, l'une parce qu'elle avait organisé une série de vols en collaboration avec les ouvriers et l'autre scandalisée par la situation vécue par la communauté. La visite apostolique a ensuite examiné de plus près la situation de la communauté et l'a trouvée désunie et en grande détresse. Puis, le visiteur apostolique a été démis de ses fonctions et le poste a été confié à l'actuel commissaire apostolique. Mes assistants sont : un membre de l'Ordre, Dom Emmanuel, un membre de l'église angolaise, le Père Sissimo, qui connaît très bien le monastère et qui, à son tour, les visite, les écoute et me rapporte tout de façon ponctuelle, et le prêtre exorciste comme aide stable.

Il s'agit de remettre de l'ordre parmi les professes solennelles et de veiller à la formation des jeunes en demandant aux sœurs qui ont durablement nui à la vie commune de partir. Pour cela au moins trois sœurs ont été suspendues de leurs vœux de stabilité sous la responsabilité directe du Commissaire.

Il semble que la conscience de ces sœurs aussi bien en ce qui concerne leur relation au Christ que leur appartenance à la communauté soit très faible et fragilise tout le tissu communautaire (depuis les manquements habituels, je ne parle pas du manque au silence, mais du manque de parole constructive qui est remplacée par des critiques et des murmures constants, jusqu'au recours à des pratiques traditionnelles d'empoisonnement et analogue). Toutes les personnes ne sont pas compromises avec le fétichisme, mais certaines le sont, et ce n'est pas une situation que l'on peut passer sous silence. Cela a requis l'intervention d'un très bon exorciste qui a fait un excellent travail de purification des personnes et des lieux. Il a également accompagné la dernière visite en mars dernier. Lors de la prochaine en novembre, je ne serai accompagné que par l'un des assistants du Commissariat, à savoir Dom Emmanuel.

De fait, il semblait que le monastère était devenu un lieu de conflit entre des puissances extérieures de diverses natures. Etapes du commissariat : visite apostolique, mise sous Commissariat pontifical, prise en charge de toutes les jeunes en formation, d'un élément source de graves désordres et de la seconde supérieure (sept en tout) à Valserena pour une durée d'au moins deux ans, période pendant laquelle les jeunes peuvent faire l'expérience d'une communauté « normale », recevoir une formation avec les autres, assumer un rythme de vie qui n'est pas habituel pour elles mais qui est sain, soigner leurs maladies physiques, et poursuivre les étapes du chemin monastique ; une profession solennelle et deux simples pour Soke ; un acte de confiance dans la future reprise du Soke.

La réappropriation des espaces du monastère a constitué une étape importante. L'adoration eucharistique perpétuelle garde les sœurs. Une professe solennelle qui était sortie est revenue avec l'intention de persévérer. Elles ont l'aide de quatre ouvriers de confiance. Elles seules, peuvent poursuivre le travail du laboratoire, la fidélité à l'office et la gestion du monastère, récemment construit, fruit d'une longue histoire de fidélité et de difficultés.

Les jeunes à Valserena sont intégrées aux jeunes de notre noviciat et de notre monastère, et ont l'occasion de vivre des moments communs, avec l'aide de l'autre professe solennelle qui a été la deuxième supérieure de Mère Manuela, afin de former un groupe conscient et uni avant de partir pour un éventuel retour dans la terre promise du Soke.

La prochaine et dernière étape sera la reprise complète de la vie régulière au Soké, le retour des étoiles en formation et la réouverture du monastère aux hôtes et aux fidèles, tout cela est conditionné par la conclusion définitive de la séparation juridique de certaines sœurs du monastère. Tant que cela n'est pas fait, tout reste suspendu.

M. Maria Francesca Righi

Commissaire Pontifical. –e-mail :mfrancesca.righi@gmail.com

## Rapport de la maison de Mvanda pour la RAFMA – 61\*

La Communauté de ND de Mvanda est constituée de : 11 professes solennelles, dont deux se trouvent en Italie, une pour des raisons de santé et l'autre pour assister sa maman âgée ; une soeur non-stabilisée, venant de la Communauté de l'Etoile-Notre Dame au Bénin, 7 professes temporaires, 3 novices et 7 aspirantes.

CONTEXTE SOCIAL. Au moment où nous rédigeons ce rapport, la situation du pays est très fluide et inquiétante, dans un climat électoral troublé. Nous sommes inquiètes pour la situation de l'Est, où nos frères de Mokoto souffrent beaucoup, avec toute la population du Nord Kivu surtout à cause des déplacés qu'ils reçoivent au monastère.

VIE COMMUNAUTAIRE. Pour ce qui est de notre vie communautaire, plusieurs événements ont eu lieu depuis le CG de septembre 2022, et cela a contribué à souder davantage nos relations communautaires. Au commencement de l'Avent, nous avons eu la retraite communautaire prêchée par notre évêque, Mgr Bodika, SSP. Un mois plus tard, nous avons vécu de près le décès de Mgr Mununu, évêque émérite de Kikwit et notre frère OCSO. Du 31 janvier au 3 février, il y a eu la visite en RDC du pape François, et quatre de nos sœurs ont eu la joie de le rencontrer à l'occasion du témoignage demandé par les organisateurs, à la Nonciature Apostolique. Pour la solennité de nos Fondateurs, comme toutes les maisons de l'Ordre, nous avons célébré solennellement la journée des vocations cisterciennes (et monastiques). Au mois de mai, selon les indications données par l'Abbé Général à Assise, l'Économe de la Maison Généralice (et conseiller de Dom Bernardus), Dom Emmanuel Cottineau, a fait une visite économique. Il a constaté la difficulté de Mvanda à se prendre en charge, malgré les multiples efforts, avec un résultat d'autofinancement de 20 %!

Plusieurs hospitalisations des sœurs ont eu lieu durant cette année, comprise l'opération d'une aspirante.

Les sessions de notre programme de formation permanente et celles du premier contact (aspirantes, postulantes) ont continué régulièrement, avec des enseignements de qualité. Durant cette année, nous avons accueilli deux religieuses d'autres congrégations de Kinshasa, qui avaient demandé de pouvoir se ressourcer l'une pendant un an et l'autre pendant 6 mois. Une novice n'a pas été admise aux vœux par manque de maturité.

LITURGIE. Si d'un côté nous devons veiller à une plus grande ponctualité surtout à l'Office de Sexte, la participation aux Offices est très régulière et responsable.

La nuit de Pâques une de nos aspirantes a reçu le sacrement du baptême et de la première communion.

Deux sœurs, une jeune professe et une novice, ont participé au Troisième Congrès Eucharistique National à Lubumbashi, en faisant partie de la Délégation de notre Diocèse de Kikwit.

FORMATION. Au niveau de la formation initiale, depuis le CG nous avons eu trois belles sessions pour les jeunes novices, postulantes et aspirantes ouvertes aux jeunes en formation des Congrégations voisines, qui ont vu la participation d'au moins 90 personnes chaque fois. Pour ce qui est de la formation continue de la Communauté, nous avons organisé trois autres sessions au niveau universitaire de la durée de 6 jours chacune, auxquels sont normalement présents nos frères de Kasanza et d'autres religieux et laïques de Kikwit. Les thèmes de cette année : Philosophie, Livres prophétiques de l'A.T. et Saint Augustin.

Nous avons aussi suivi une session très intéressante sur la maturité affective, réservée à notre seule communauté.

Depuis le mois d'avril, deux jeunes professes suivent une école ménagère auprès d'une structure de l'Opus Dei, à Kinshasa d'une durée de 6 mois.



TRAVAIL. Le travail demeure pour nous un défi important et jusqu'ici pas encore résolu. La grave situation économique, sociale, administrative, et surtout le manque d'électricité, particulièrement dans notre région, ne permet pas le développement d'un travail qui pourrait assurer le gagne-pain de la Communauté.

Nous continuons à cultiver nos champs de manioc et de maïs, nous avons agrandi notre porcherie et notre élevage de lapins. Le petit laboratoire pour la fabrication de pommades, crèmes et liqueurs est pour le moment non opérationnel, à cause de l'absence de la sœur responsable. La production d'autres pommades et tisanes, est proposée principalement sur le marché de Kinshasa.

Cette année, la vente d'hosties et de cierges pascals a eu une baisse remarquable, à cause d'une nouvelle concurrence, qui nous a surprises et empêchées de terminer notre stock.

C'est toujours grâce à la générosité de notre Ordre, de l'Aide Trappiste et de notre maison-mère, Westmalle, que nous pouvons vivre !

En conclusion, nous reconnaissons que le Seigneur nous a fait marcher durant cette période vers une plus grande conscience de notre vocation monastique dans un monde aux multiples défis au niveau religieux, social et sécuritaire. En travaillant pour la formation de notre conscience, en organisant sessions et rencontres formatives, nous nous rendons compte que nous ne pouvons pas garder cette richesse seulement pour nous-mêmes. Il devient naturel et beau pour nous, de partager avec d'autres réalités ecclésiales du Diocèse tout ce patrimoine spirituel qui nous est donné,

Et nous profitons de ce rapport pour remercier l'AIM qui nous permet de réaliser – partiellement !- ce projet formatif.

## Rapport de maison RAFMA 2023 Ampibanjinana 66\*

La communauté se compose de 8 professes solennelles ; deux professes temporaires ; une novice et une postulante. Actuellement sont absentes de la communauté. Soeur Agnès et Soeur Brigitte toutes les deux sont à la Joie Notre-Dame, Soeur Brigitte pour raison de santé. La moyenne d'âge : 48 ans, l'âge médian : 45 ans

Depuis le dernier Chapitre Général notre communauté a vécu des changements importants. L'élection d'une prieure malgache, Mère Angela, en décembre 2022. Par cette élection, la fondation s'enracine davantage en terre Malgache. Nous avons célébré une profession simple, une prise d'habit et une entrée au postulat, une stagiaire vient de commencer un stage d'un an. Mais nous avons eu deux départs : une novice et une postulante toutes les deux à la fin de leur étape de formation Nous poursuivons l'expérience de mettre à l'école deux de nos regardantes. Elles sont maintenant en seconde et première.

Nos frères de Maromby ont remis sur pied la formation pour les jeunes profès et professes Bénédictins / Bénédictines, Clarisses et Cisterciens / Cisterciennes, le FTIMM : formation théologique inter-monastères de Madagascar. Notre jeune professe y participe.

La communauté a bénéficié cette année d'une session « la connaissance de soi » et d'un parcours de six mois « comment vivre en communauté ».

**Vie communautaire.** Pour avoir le matin, plus de temps pour la *lectio*, nous avons réaménagé notre horaire. Le lever avancé d'un quart d'heure, est à 3h, les laudes à 6h30 et tierce à 8h45. Le temps du travail après tierce est retardé d'un ¼ h. Nous avons ainsi 2h30 entre la fin des vigiles et les laudes suivies de la messe, à consacrer à la prière et à la *lectio*. Au bout de trois mois, nous avons fait l'évaluation de ce temps d'expérience. Toutes les sœurs ont apprécié ce long temps après vigiles. Nous maintenons donc ce changement d'horaire en reprenant toutefois le lever à 3h15. Le dimanche les Laudes se célèbrent à 6h.

Notre aumônier, prêtre séculier, prolonge son séjour parmi nous durant une année entière. Nous apprécions fort d'avoir la messe tous les jours. Un monastère est paraît-il, toujours en travaux. Cela se vérifie pour nous. Côté hôtellerie, nous construisons 10 chambres supplémentaires pour les hôtes.

En cherchant comment arriver à gagner la vie de la communauté sans toujours dépendre de l'aide extérieure, des conseils, des rencontres que l'on pourrait dire providentiels, nous ont orientées vers le travail de la boulangerie. Voilà plus de trois mois que ce nouveau travail a commencé et il se révèle prometteur. Aussi nous envisageons de construire un atelier pour la fabrication et la vente du pain. Actuellement, la fabrication du pain se fait dans notre biscuiterie qui est insérée dans le monastère et qui se révèle déjà trop exigüe, Il nous faut construire un atelier adéquat.

Une expert-comptable qui travaille dans le groups comptable « FIC expertise internationale », est venue aider les sœurs de la comptabilité à gérer notre économie, elle nous encourage à poursuivre ce travail de boulangerie.

Du côté de l'agriculture nous désirons devenir auto-suffisantes au niveau du riz. Le nombre des rizières a été augmenté et nous avons essayé la culture du riz sur « tanety » c'est-à-dire, sur terre sèche.

Pour le reboisement, nous avons fait des pépinières et déjà notre forêt s'embellit d'arbres autres que l'eucalyptus.

A la fin de l'année, en novembre, il y aura l'élection présidentielle. On espère que le climat social et la sécurité du pays ne seront pas trop impactés durant cette période. Aussi n'oubliez pas Madagascar dans vos prières.

STATISTIQUES AU MOMENT DE L'EXPEDITION DU RAPPORT								
Prof Sol	Prof Temp	Nov	Post	TOTAL	Age moy	Age méd	Abs	Non Stab
9	3	0	3	15	52	40	0	0

Depuis la dernière Réunion Régionale de la RAFMA au Seraphicum en Septembre 2022, la communauté de Notre-Dame de Kibungu a continué le processus de sa croissance.

Un accent particulier a été mis sur la formation; différentes personnes y ont contribué : Un prêtre du Diocèse de Goma (RDC) nous a fait une session sur la philosophie, un du Diocèse de Bukavu nous a parlé du Pentateuque et un du Diocèse de Butare(Rwanda) nous a expliqué une série de psaumes.

Citons aussi les conférences de notre Père Immédiat lors de son passage l'été dernier et la session sur la vie monastique de Dom Armand. À tous, notre merci.

De plus une sœur a suivi la session Ananie, et deux jeunes sœurs ont passé un temps à la source, au Val d'Igny, sur les traces de nos fondatrices.

Des efforts sont faits pour améliorer notre liturgie, Ce n'est pas à point, mais nous persévérons dans nos efforts.

Plus de ponctualité aux différents exercices communautaires, ainsi que plus de recueillement seraient les bienvenus.

La communauté vit, depuis plus d'une année, la maladie d'une de nos sœurs

(Cancer métastasé); la foi de notre sœur, son courage et son sourire sont contagieux. Et la communauté le vit dans un esprit fraternel renouvelé

Nous comptons sur votre prière pour elle et pour nous; et nous vous redisons notre communion priante.

## Monastère Notre Dame de l'Harmonie Seychelles le 22 AOUT 2023

En tout premier lieu, notre communauté ici aux Seychelles remercie vivement le Président et les membres de cette assemblée de la RAFMA d'avoir invité Père Etienne à se joindre à vous. Nous le voyons comme une marque de charité et de reconnaissance de notre présence ici aux Seychelles.

Voici quelques éléments de l'histoire de notre communauté : la vie communautaire a commencé dans la pré-fondation sur le terrain de l'Harmonie aux Seychelles le 16 avril 2009 avec les 2 frères envoyés de Maromby, Père Jean Chrysostome et Frère Marie Joseph, ainsi que Frère Vincent du Mont des Cats qui y a passé 6 mois. Ils ont travaillé très dur pour aménager tout le nécessaire pour y vivre : terrassement, coupe des arbres, défrichage, rénovation et installation des 2 petites maisons existantes etc... tout ce qu'il faut pour y mener une vie de prière et de travail.

Père Jean Chrysostome nous a quittés lorsqu'il a été élu, le 12 janvier 2018, prieur du Monastère de Maromby où il est encore en charge.

De nombreux frères se sont succédés ici, et se sont dépensés généreusement, notamment Père Daniel du Mont des Cats.

Frère Marie Joseph, envoyé dès la première heure, est toujours parmi nous.

Cela fait donc 14 ans maintenant que les premiers frères sont arrivés ici.

Durant ces 14 années, beaucoup d'efforts ont été faits pour le développement de notre communauté comme Monastère et surtout pour notre enracinement et notre intégration dans notre Diocèse de Port Victoria.

1- Nombreux sont les frères malgaches de Maromby qui sont passés ici et ont œuvré pour que ce Monastère puisse devenir une véritable fondation. Certains sont rentrés à Madagascar pour des raisons de santé, ou bien fatigués par la dureté du travail et la pauvreté... Plusieurs fois, durant ces 14 années, la communauté de Maromby et même la RAFMA, réunie en 2017 à l'Etoile Notre Dame, ont voté en faveur de la présentation de notre communauté au chapitre général. Malgré cela, nous ne figurons même pas dans l'Elenchus de notre Ordre comme pré-fondation. Pourquoi ?

Notre nombre actuel est de 8, de 68 à 36 ans, nous souhaiterions être 10 ou 12. Nous sommes tous profès solennels actuellement. En ce qui concerne notre travail et les nombreux projets que nous prévoyons d'accomplir et que nous détaillerons ci-après, nous pourrions accueillir facilement 10 frères supplémentaires.

Nombreux sont les visiteurs, Pères immédiats et autres de notre Ordre, qui sont déjà passés ici pour nous visiter au long de ces 14 années : Dom Guillaume--Dom Jean Marc--Mère Myriam--Dom Jacques --- Dom Bruno--Dom Marc André -- Dom Armand Veilleux-- Mère Annachiara -- Dom Bernard Marie (qui est déjà venu 2 fois ici). Ils ont pu constater le développement et la préparation de notre communauté en vue de devenir une fondation.

Tous ont pu partager notre vie ici, nous conseiller et ils ont témoigné par une carte de visite de ce qu'ils ont vu et entendu de nous et de l'évêque de notre Diocèse. La dernière visite a eu lieu le 3 juillet 2023 par notre Père immédiat, Dom Bernard Marie du Mont des Cats ; dans la carte de visite, il nous a encouragés à avancer vers l'autonomie en vue de devenir fondation.

Nous mentionnons cependant que la visite de Dom Bernard Marie effectuée en novembre 2022, après sa visite à Maromby, nous a consternés : nous avons appris sans aucune annonce préalable, que les frères de Maromby venaient de procéder à un vote pour annuler le processus de fondation de notre communauté afin qu'elle devienne une maison annexe.

Malheureusement, ils ne nous ont pas demandé notre avis et ne nous ont pas prévenus de ce vote afin que nous puissions y prendre part. Parce que si nous avons pris part à la préparation de ce vote, nous nous y serions opposés. Aussi, pour cette raison, nous demandons l'annulation de la transformation de notre pré-fondation en maison annexe et nous demandons que notre monastère devienne une fondation ici aux Seychelles.

Et même après ce vote, nous nous interrogeons sur l'utilité de nos projets et de tous les travaux accomplis si nous devons rester maison annexe ; tout ce qui a été accompli ici n'est-il pas vain ?

En ce qui concerne notre manière de vivre la vie monastique ici, il devrait y avoir une séparation entre les frères et les hôtes ; mais comme nous n'avons pas encore de vrais bâtiments monastiques, ni réfectoire, ni hôtellerie, les hôtes prennent leur repas à notre table ; nous n'avons pas non plus de mur de clôture. Aussi, nous désirons avoir des lieux qui nous soient réservés. Mais pour pouvoir construire, nous devons être reconnus comme fondation.

2- Les habitants de notre région commencent à nous connaître et notre présence ici est appréciée si bien que nombreux sont ceux qui souhaitent la fondation d'un Monastère ici aux Seychelles. Et nombreux aussi sont ceux qui nous aident et nous conseillent pour développer nos activités. Beaucoup de personnes témoignent des grâces qu'ils reçoivent en ce lieu lorsqu'ils viennent y prier ou tout simplement lorsqu'ils viennent nous rendre visite.

Le 17 août dernier, le Nonce Apostolique de l'Océan Indien, Mgr Tomasz Grysa, est passé nous rendre visite, il a vu notre lieu et nos installations et a constaté que nous n'avons pas encore d'église, ni d'hôtellerie. Il nous a donné le conseil de faire des plans avec l'aide d'un architecte pour un monastère et de les envoyer à notre évêque, Mgr Harel pour obtenir son soutien. Lui-même s'est engagé à nous soutenir pour ce projet.

En plus de cela, nous regrettons de n'être pas encore autonomes financièrement car la communauté du Mont des Cats nous verse une pension chaque trimestre. Une des raisons de cette situation est que nous ne sommes pas encore suffisamment équipés pour le travail : tout notre travail agricole est effectué à la main (bêches, faucilles...) mais nous sommes peu nombreux à avoir la force nécessaire et nous ne pouvons pas embaucher ici aux Seychelles.

Malgré tout, nous avons le souci de tenir le rythme monastique et de ne pas manquer les exercices communautaires de notre vie cistercienne qui sont le fondement de notre présence ici.

Mais il est important de souligner cependant que les possibilités de « gagne-pain » sont nombreuses sur ce lieu. Nous avons une bonne source, abondante, que nous pourrions capter en vue de vendre de l'eau en bouteilles ; nous pouvons entreprendre des élevages (porcs, poulets de chair, poules pondeuses), l'apiculture et des cultures variées (manioc, patates, légumes, café, vanille, girofle...)

Notre lieu d'implantation est très favorable à toutes ces productions, c'est un véritable don de Dieu.

Nous sommes sur un terrain suffisamment vaste (8 ha) avec un climat chaud et humide où la végétation pousse facilement. Il est situé en hauteur à 400m d'altitude si bien que nous ne souffrons pas de trop fortes chaleurs, entouré d'une forêt très dense, avec beaucoup de sources, très calme... seuls les chants des oiseaux rompent le silence. Ce cadre attire beaucoup de gens qui aiment venir s'y ressourcer et prier car tout ici porte à la prière. Nos fondateurs et nous à leur suite avons à cœur de maintenir ce lieu propre et beau, très fleuri.

Les vocations :

On ne peut pas réfléchir aux vocations d'un point de vue seulement humain car l'appel est avant tout œuvre de Dieu. Il nous est difficile de dire qu'il n'y a pas d'appel de Dieu dans les Iles de l'Océan Indien et ici aux Seychelles mais ce que nous pouvons dire c'est qu'il y a des jeunes qui veulent entrer chez nous mais nous ne pouvons pas les accueillir car nous n'avons pas de lieu pour eux, ni même la possibilité d'ouvrir un noviciat. Nous leur conseillons de suivre la formation dans un monastère autonome, comme Maromby à Madagascar, ou le Mont des Cats en France... mais ils ne sont pas d'accord car c'est ici qu'ils souhaitent commencer la formation.

Nous pensons également que le monastère des Seychelles n'est pas réservé aux Seychellois seuls mais qu'il est pour l'Océan Indien. Par conséquent, nous ne devons pas empêcher la fondation pour la raison qu'il y a peu de vocations seychelloises ; les autres congrégations présentes ici accueillent des vocations qui viennent de partout, surtout l'Afrique et Madagascar.

Telle est notre situation et notre vie et la vie de l'Eglise ici à Notre Dame de l'Harmonie, à Mahé aux Seychelles. Oui, si nous considérons comment s'est déroulée la fête de Saint Bernard, le 20 août dernier, où les chrétiens sont venus nombreux au Monastère et ont témoigné de leur attachement à ce lieu et à notre communauté comme à un lieu spirituel important pour notre Diocèse, pour quelle raison sérieuse devrions-nous abandonner tout cela ?

## **RAPPORT DU DÉLÉGUÉ SUPÉRIEUR DU SOKE A LA RAFMA**

La communauté de Soke traverse une situation délicate et difficile depuis environ deux ans maintenant, mais elle est bien soignée grâce au discernement de nos Supérieurs qui vivent véritablement la Charte de Charité et prennent des mesures réfléchies et sages pour ressusciter le reste qui a survécu aux nombreuses et longues « tempêtes » vécues depuis la fondation de NasomaY' Ombembwa.

Dès le début, nous avons reçu de nombreuses vocations mais presque toutes, après un certain temps, ont décidé de partir pour d'étranges raisons qui nous étaient inconnues à l'époque. De plus, la Communauté pensait vivre dans un endroit très insalubre et les sœurs étaient constamment malades. En vérité, on nous donnait régulièrement des portions de poison dans notre nourriture et notre eau... En 2012, certains éléments clés sont apparus pour nous aider à comprendre les causes et les raisons de tant de malheurs. Lentement, ces derniers temps, Dieu a donné des preuves de plus en plus claires, et les sœurs elles-mêmes, auteurs de tels désastres, ont reconnu dans des moments de grâce leur responsabilité, bien que peu de temps après, effrayées par les conséquences supposées, elles se soient retractées et aient changé leurs déclarations, mais Dieu a permis la clarification !

Nous sommes actuellement cinq sœurs à Soke et nous essayons de mener une vie communautaire, liturgique et professionnelle presque normale.

Nous avons une grande ferme avec des champs, des animaux et une forêt. Nous disposons d'un laboratoire pharmaceutique dans lequel nous produisons en abondance et vendons aux pharmacies de diverses provinces.

Nous remercions Dieu pour la collaboration qu'il nous donne de réaliser avec les ouvriers et leur fidèle responsables.

De plus, trois jeunes nous aident très bien dans toutes les ventes et courses de la ville (en plus des produits du Laboratoire Pharmaceutique, nous vendons des fruits, des œufs et des animaux). Ils nous aident également pour les documents, la mise en œuvre des projets initiés et tout ce qui implique le contact avec les gens.

En fait, les gens pensent que nous n'existons pas, que nous avons tous été transférés temporairement en Italie pour une période de formation et que certains viennent pour de courtes périodes diriger le travail. En réalité, de nombreuses personnes dans notre ville de Huambo savaient dès le début que de graves problèmes menaçaient la communauté.

Les Sœurs en formation sont déjà reçues depuis un an à Valserena, la maison fondatrice et, nous l'espérons, refondatrice. Là, ils sont sous la responsabilité de formateurs sûrs et au sein d'une Communauté avec un cheminement normal. Elles sont également prises en charge par une Sœur Soke qui collabore à la formation. Cette année, une des jeunes femmes a fait la Profession Solennelle et deux novices ont fait la Profession Simple (toutes pour la Communauté Soke).

Un discernement attentif est poursuivi avec chacun afin que lorsqu'un jour nous pourrions recommencer, nous puissions le faire sans aucun enchevêtrement avec la « tradition occulte » qui mine la vie de nos villages.

On sent la proximité du RAFMA et de l'Ordre. Nous vous remercions et continuons à compter sur vos prières.

Soeur Manuela Salvadori  
Supérieure du Soke

***Sr Manuela Salv Superiora del So***



## LES CONFERENCES

### Affiliation, par Dom Armand

1. (CO 54) L'affiliation est une forme particulière d'aide que le **Chapitre Général** établit dans des situations particulières en faveur de la communauté d'un monastère *sui juris* qui ne présente qu'une prétendue autonomie, en réalité très précaire ou, en fait, inexistante.
2. La demande de cette forme particulière d'aide peut être présentée à la libre initiative de la communauté qui connaît une fragilité croissante ou par le Père Immédiat de cette maison, ou bien elle peut découler de l'étude de la situation de la communauté au sein même du Chapitre Général. Seul le Chapitre Général est compétent pour décider de sa création, après consultation de la communauté fragile et de la communauté qui serait disponible pour assurer ce service. Dans l'intervalle entre les Chapitres Généraux, lorsque le cas est urgent, elle peut être établie par l'Abbé général et son Conseil après les mêmes consultations. La consultation des communautés concernées ne requiert pas nécessairement un vote ou une majorité spécifique.
3. (CO 55) L'affiliation est organisée comme un soutien de nature juridique qui doit évaluer si l'incapacité à gérer la vie du monastère autonome dans toutes ses dimensions n'est que temporaire, ou si elle est irréversible, en aidant la communauté du monastère affilié à surmonter les difficultés ou à mettre en place ce qui est nécessaire pour aboutir à la suppression de ce monastère.
4. (CO 56) Dans ces cas, il appartient au Chapitre Général d'évaluer l'opportunité de créer une commission pour le futur, formée par le/la supérieur/e du monastère auquel l'autre est affilié, et au moins deux autres personnes nommées par le Chapitre Général.
5. (CO 57) Par l'affiliation, le Chapitre Général suspend le *status* de monastère autonome, lui octroyant *donec aliter provideatur* le statut de maison dépendante d'un autre monastère autonome de l'Ordre, selon ce qui est établi dans le présent Statut ou d'éventuelles autres dispositions en la matière données par le Chapitre Général.
6. (CO 58) Le/la supérieur/e majeure du monastère autonome auquel il est affilié est constitué/e supérieur/e majeure du monastère affilié.
7. (CO 59) Le/la supérieure locale du monastère affilié est un moine / une moniale de vœux solennels, nommé/e par le/la supérieur/e majeure du monastère autonome, avec le consentement de son Conseil, après avoir entendu les moines/moniales de la communauté du monastère affilié. Ce/cette supérieur/e locale est institué/e représentante légale du monastère affilié et son rôle se limite à gérer la vie quotidienne ordinaire de la communauté conformément aux directives du supérieur majeur.
8. (CO 60) Le monastère affilié peut accueillir des candidates, mais le noviciat et la formation initiale doivent être effectués dans le monastère auquel il est affilié ou dans un autre monastère établi par le Chapitre Général.

9. (CO 61) Les candidats/dates du monastère affilié sont admis/ses au noviciat, les novices à la profession temporaire et les profès/professes temporaires à la profession solennelle par le/la Supérieur/re majeur/ee du monastère auquel il est affilié, après avoir entendu la communauté du monastère affilié, et obtenu le vote favorable du Chapitre conventuel du monastère auquel il est affilié.

10. (CO 62) La profession sera émise pour le monastère affilié.

11. (CO 63) Durant le temps de l'affiliation, les finances des deux monastères sont administrées séparément.

12. (CO 64) La célébration de chapitre conventuel est suspendue dans le monastère affilié, restant sauf la possibilité de convoquer des Chapitres locaux.

13. Dans le monastère affilié, la visite régulière est effectuée par le même visiteur qui effectue la visite régulière du monastère auquel il est affilié. Tant que cette forme juridique perdure, les fonctions de Père Immédiat de la maison affiliée sont assumées par la même personne qui est le Père Immédiat du monastère auquel il est affilié.

14. L'affiliation prend fin lorsque, de l'avis du Chapitre Général, la communauté fragile a suffisamment récupéré sa réelle autonomie de vie, ou lorsqu'il est jugé que la situation de fragilité est irréversible et que le monastère doit être supprimé.

\_\_\_\_\_ ■ \_\_\_\_\_

Texte corrigé, Rome, février 2023

# LES ABUS par Mère Francesca

1 - AVANT-PROPOS

2 - DÉCLARATION DE PRINCIPE

3 - DÉTAILS

4 - PROPOSITION D'UN PROTOCOLE

## 1 - AVANT-PROPOS (voir doc. ocs)

### Sur la prévention de toutes les formes d'abus: sexuels, de conscience ou de pouvoir

En mai 2019, le pape François a promulgué le motu proprio *vos estis lux mundi* qui a établi de nouvelles procédures pour lutter contre les abus sexuels et faire en sorte que les évêques et les supérieurs religieux soient tenus responsables de leurs actes. Ces nouvelles normes universelles s'appliquent à l'ensemble de l'Église pour une période expérimentale de trois ans à compter de juin 2019.

L'abbé général avait déjà écrit à tous les supérieurs de l'ordre en juin 2015 sur la nécessité de disposer de mesures et de procédures de protection dans chaque communauté. Dans sa lettre, Dom Eamon a précisé que chaque évêque et supérieur majeur est responsable de la protection des enfants contre les abus commis par les personnes dont il a la charge et est donc tenu de mettre en place des mesures et des protocoles appropriés à cette fin.

Le pape François est revenu sur le sujet dans une "*lettre au peuple de Dieu*" (2018) et dans une "*lettre aux prêtres*" (2019) en parlant de la souffrance de ceux qui sont "victimes d'abus de pouvoir, d'abus de conscience et d'abus sexuels de la part de ministres ordonnés". Il est revenu sur le sujet à plusieurs reprises.

La Commission centrale 2019 a voté que ce sujet soit à l'ordre du jour du Chapitre général 2020, et qu'une " Déclaration de principes " soit approuvée par le Chapitre général, et a également demandé à la Commission juridique de proposer de nouveaux textes à ajouter à notre législation. Par conséquent, la présente déclaration vise un sujet plus large, à savoir "l'abus sexuel, l'abus de pouvoir et l'abus de conscience", et ne se limite pas à l'abus d'enfants (mineurs) ou de personnes vulnérables.

Au cours des 15 à 20 dernières années, nous avons parlé de "protection de l'enfance" ou de "bien-être de l'enfant" et, plus récemment, le sujet a été élargi aux "adultes vulnérables". Aujourd'hui, de plus en plus, nous voulons mettre en place des réflexions et des procédures pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Cela s'applique aux personnes en formation, aux membres de nos communautés, aux personnes âgées, infirmes ou vulnérables et à la relation avec le supérieur.

Le sujet n'est pas nouveau mais il est difficile. Il n'est pas toujours facile de l'entendre et de l'écouter, et encore plus difficile d'en parler. Les différentes cultures et les différents continents ont des approches et une conscience différentes du sujet. Mais la plus grande leçon que nous avons tirée de ces 25 dernières années est que nous ne pouvons pas rester silencieux. Nous

devons être capables d'en parler et de mettre en place des mesures et des protocoles pour nous aider à le faire.

- Aucune forme d'abus ne doit être tolérée. Les auteurs de ces actes doivent être tenus pour responsables et absolument responsables de leurs actes.

- Outre les dispositions du droit civil, le droit canonique prévoit diverses sanctions qui doivent être appliquées.

Les communautés de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance examineront, dans le contexte de leur région, de leur diocèse et/ou de la Conférence nationale des Supérieurs majeurs, l'opportunité d'adopter et de mettre en œuvre un protocole de protection supplémentaire. En tout cas, toutes les communautés s'engagent à revoir, tant en interne qu'à chaque Visite régulière, leur forme de vie et leur formation et mentalité à cet égard, selon ces directives du Chapitre général

(Extrait du document de travail réalisé à la demande de la Commission centrale de Cîteaux 2019, votes 37 et 60)

## **2 - DÉCLARATION DE PRINCIPE**

### **Le problème des abus et la modification du Livre VI du CIC**

Les premières années du nouveau millénaire ont été marquées par l'émergence du problème, ou plutôt de la blessure, des abus dans l'Église. Il convient de rappeler les études réalisées pour le compte des Conférences épiscopales aux Etats-Unis, en Hollande, en Allemagne, puis en France avec le rapport Sauvé, en Espagne, et récemment en Italie, etc. A la suite de ces événements, certaines parties de l'Église ont commencé à examiner le problème des abus.

À la suite de ces événements, certaines parties du CIC ont été profondément repensées. La révision de l'ensemble du livre VI du CIC entamée par Benoît XVI en 2007 s'est poursuivie durant le pontificat de François. Deux fausses hypothèses devaient être corrigées: que la justice était contraire à la charité, (la tendance était de presque éliminer les punitions comme étant contraires à la charité), et que l'église et le droit pénal étaient incompatibles. Le nouveau droit pénal de l'Église est entré en vigueur le 8 décembre 2021 avec la constitution apostolique *Pascite gregem Dei* du pape François. Son nouveau sixième livre répond à la nécessité de traiter efficacement la blessure de l'abus en travaillant l'unité du juridique et du spirituel ainsi que la justice et la miséricorde. Le but des sanctions en droit (tant ecclésiastique que civil) est avant tout préventif, et comprend la réparation du scandale éventuel et la correction du délinquant. Ainsi Benoît XVI dans sa lettre aux évêques d'Irlande :

Dans l'exercice de votre ministère pastoral, au cours des dernières années, vous avez dû faire face à de nombreux cas douloureux d'abus sexuels sur des mineurs. Ces faits sont encore plus tragiques lorsque c'est un ecclésiastique qui les commet. Les blessures causées par de tels actes sont profondes, et la tâche de rétablir la confiance lorsqu'elle a été lésée est urgente. Dans vos efforts permanents pour affronter ce problème de manière efficace, il est important d'établir la vérité sur ce qui est arrivé par le passé, de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir, d'assurer que les principes de justice soient pleinement respectés et, surtout, de soutenir les victimes et tous ceux qui sont victimes de ces crimes monstrueux. De cette façon, l'Église qui est en Irlande se fortifiera et sera toujours davantage capable de rendre témoignage de la force rédemptrice de la Croix du Christ. Je prie afin que, par

la grâce de l'Esprit Saint, ce temps de purification permette à tout le peuple de Dieu qui est en Irlande de "conserver et d'achever par leur vie cette sanctification qu'ils ont reçue" (cf. [Lumen gentium](#), n. 40). (octobre 2006)

## Causes et racines du problème

Abus de pouvoir, de conscience, de la sexualité : quel a été le terreau d'un tel fléau ?

L'analyse la plus profonde a été donnée par les notes du pape Benoît XVI à la suite du synode des évêques, qui a lu le mystère de la lune obscure, en cherchant les causes du phénomène, ses conséquences et une perspective de réponse.

Parmi les causes, en premier lieu la révolution sexuelle de 1968 et l'effondrement concomitant de la théologie morale, qui a laissé l'Église impuissante face aux difficultés, le tout dans un contexte social. Une société qui considère comme un progrès la liberté sexuelle illimitée, qui en réalité en nie le sens profond, qui favorise l'idéologie du genre et nie la différence et la complémentarité, et qui affirme la bonté des liens homosexuels tout en niant la générativité, qui encourage l'introduction de cette idéologie dans les écoles et ignore le lien entre son terrain idéologique et une église affaiblie dans les profondeurs de sa foi, est objectivement un excellent terreau pour les abus dont elle prétend se scandaliser.

Des éléments importants de ce changement culturel ont été l'estompement progressif d'une anthropologie adéquate, l'effacement du père dans la société occidentale, et en même temps une crise de foi dans l'église.

## Au niveau du monde monastique

Un texte rédigé par le prieur de la chartreuse Dysmas de Lassus, *Risques et dérives de la vie religieuse*, analyse le phénomène dans ses racines, ses conséquences et les moyens de le résoudre. Il identifie une sorte de système qui favorise l'implantation du phénomène dans les caractéristiques qu'il résume comme suit dans un article d'Erik Varden

" Il y a le paradigme du supérieur charismatique qui usurpe la place de la règle, et s'arroge le contrôle sur les autres au moyen d'alliances affectives (...) ; il y a le paradigme du secret, par lequel les membres d'une communauté reçoivent la règle à lire seulement après avoir promis d'obéir, puisque le texte, dit-on, est trop sublime pour les non-initiés. Il y a le paradigme de l'intrusion, qui exige la manifestation de la conscience et dédaigne les distinctions entre un forum interne et un forum externe au nom de la "confiance". Il y a le paradigme du mysticisme déformé qui salue les effondrements des novices comme des triomphes de la grâce et qualifie leur désir de partir de tentation diabolique. Il y a le paradigme de l'isolement par lequel les religieux sont privés de contact avec leur famille et les confesseurs de leur choix ; on peut même leur faire promettre (dans un cas avec un "vœu de charité" !) de ne jamais dénoncer les excès de leur supérieur. La conclusion est la suivante : De tels schémas sont intrinsèques aux systèmes totalitaires. Ce qui les rend particulièrement pernicious dans la vie religieuse, c'est leur application au nom du Christ, invoqué comme un instrument de pouvoir. Le résultat est un blasphème. Les dommages produits peuvent être incalculables"<sup>1</sup>.

Tout cela est douloureusement vrai, mais nous devons aussi observer que toutes ces dérives sont des déformations de réalités justes qui, avec le temps, se sont affaiblies et ont peut-être perdu le contact les unes avec les autres: que le supérieur soit un transmetteur de charisme

---

<sup>1</sup>Erik Vardenm On Abuse – Again, 6 January 2022 <https://coramfratribus.com/archive/on-abuse-again/>

n'est pas en soi mauvais, il le devient quand il est un absolu ; de même, la capacité de confidentialité liée au sentiment d'appartenance n'est pas en soi déviante, elle le devient quand elle exclut toute relation et toute contribution; la libre expression de la conscience au père spirituel est simplement ce que prescrit la RB et c'est souvent le moyen de retrouver l'expérience de la confiance pour les personnes qui ont fait la triste expérience de l'abus; le mysticisme qui voit la grâce dans l'épreuve et résiste à la tentation de la fuite n'est pas nécessairement mauvais, mais il doit interagir avec la liberté de la personne, ce que le jeune veut vraiment. Une certaine séparation d'avec ce qu'était le monde précédent, avec ses points de référence, peut être indispensable pour entreprendre un nouveau voyage et pour s'immerger dans une proposition totalement nouvelle avec la possibilité de la comprendre de l'intérieur.

"Une troisième préoccupation est la théologie déséquilibrée. Pour ne donner qu'un exemple : Plusieurs aberrations connues ont fait appel à la mystique "johannique" lue dans une clé gnostique, utilisée pour justifier des pratiques qui sortent des normes communes : ..... D'autres prétendent que l'amour de Dieu fait chair doit s'exprimer dans une intimité charnelle. ....

...Notons, à ce propos, une observation que Dom Dysmas consigne : lorsque des abus de nature sexuelle se produisent dans l'Église, ils sont presque toujours précédés d'un abus spirituel. Les remèdes ne peuvent donc pas se limiter à la psychologie et aux réformes structurelles. Ces éléments sont nécessaires, mais pas suffisants. Au-delà, nous avons besoin de contrition, d'un regain de foi, d'un cœur nouveau. Nous devons réapprendre ce que signifie vivre et mourir en Christ. C'est pour permettre cela que le Verbe s'est fait chair. La lumière brille "dans les ténèbres". Elle ne sera pas surmontée. "

Cette référence à la doctrine qui sous-tend tout type d'abus nous semble fondamentale. L'abus spirituel est une conséquence de la déformation du depositum fidei dans son intégrité, résultant normalement d'un manquement aux renoncements qu'implique la vie consacrée ou sacerdotale. Cela donne lieu à une double existence: l'une qui maintient l'apparence d'une vie saine et l'autre qui remplit le vide des renoncements non effectués par des compensations de diverses natures, qui prennent alors une place de plus en plus grande..... La deuxième conséquence est l'abus de conscience, c'est-à-dire la perversion du jugement moral sur la base d'une déformation de la doctrine, et par conséquent met en œuvre l'abus physique qui est justifié par les deux premières et qui en est le fruit le plus triste.

C'est ce qu'a fait la théologie du corps de saint Jean-Paul II, qui part du dernier niveau, le niveau physique, et l'intègre au premier, le niveau spirituel, dans une vision théologique de l'humanum intégral. Il s'agit donc d'enseigner la vérité, de retrouver une théologie morale conforme au dogme de la foi, et de faire l'expérience d'une véritable paternité spirituelle,

Les trois formes d'abus qui nous préoccupent, du pouvoir, de la conscience et de la sexualité, s'enracinent en fait dans les trois concupiscences fondamentales, qui s'opposent à leur tour aux vœux de notre profession: l'orgueil dans l'abus spirituel qui dénature la doctrine, le pouvoir contre la pauvreté, la luxure contre la chasteté.

Et si, même à notre époque, le fléau des abus a éclaté de façon dramatique, il n'est pas étranger à l'histoire de l'église.

" Dans la triple concupiscence (la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie,) il porte des fruits... la rupture de la première alliance avec le Créateur, avec

Dieu-Elohim, avec Dieu-Jahvé. Cette alliance a été rompue dans le cœur de l'homme. " (JP II, 30 avril 1980)

On peut lire dans ce sens le Sermon 28 sur les pasteurs d'Aelredo, témoin de l'âge d'or de la floraison cistercienne.

## **Au niveau de notre ordre - Abus spirituel et de pouvoir et vœu d'obéissance**

Le problème des abus est devenu douloureusement présent même au niveau de l'Ordre.....

De toute évidence, l'ordonnance reflète l'approche générale de l'église, avant et après le Concile et le changement d'attitude indiqué par Benoît XVI et François : la nécessité de combiner justice et miséricorde, charisme et droit.

L'abus sexuel étant une conséquence et/ou une manifestation d'autres niveaux d'abus, il est utile de les mentionner explicitement. En particulier : ceux du pouvoir, qui sont souvent à la base, ceux de la conscience, et les abus spirituels..... (étude Cencini-Lassicur, cf. approfondissement)

En ce qui concerne le charisme, ce qui est typique de la Règle de saint Benoît, mais aussi de l'ancienne tradition monastique, c'est **l'unité très contestée du forum externe et interne**, puisque l'Abbé et l'Abbesse reçoivent dans la communauté toute la plénitude du pouvoir spirituel et matériel. Selon le chapitre VII de la Règle, il est recommandé au moine de se confesser à son abbé :

*Le cinquième degré d'humilité consiste à manifester par une humble confession à son abbé toutes les mauvaises pensées qui naissent dans son esprit ou les fautes commises en secret, selon l'exhortation de l'Écriture, qui dit : " Montre au Seigneur ta voie et espère en lui. " Et aussi : "Ouvre ton esprit au Seigneur, car il est bon et sa miséricorde est éternelle", tandis que le prophète s'exclame : "Je t'ai fait connaître mon péché et je n'ai pas caché ma culpabilité. J'ai dit : "Je vais confesser mes fautes devant le Seigneur" et tu as pardonné la malice de mon cœur".*

Les raisons en étaient claires, il s'agissait de l'unité et de la vérité de la personne qui, dans son cheminement spirituel, pouvait ainsi échapper à la duplicité, nous dirions aussi aujourd'hui, à la dissociation entre le **dire et le faire, l'apparence et la réalité** qui peut affecter la vie religieuse même dans des domaines moins graves. La maturation de la personne et la croissance dans le cheminement spirituel exigent une unité (sinon une unicité) d'accompagnement et d'orientation.

D'autre part, pour la juste sauvegarde de la liberté de conscience, le droit canonique a toujours ajouté ses mises en garde ; ainsi, parallèlement à la recommandation de Benoît XVI d'ouvrir sa conscience à l'abbé, nous rencontrons la norme reprise dans notre CST qui lui interdit d'induire de quelque manière que ce soit l'ouverture de la conscience. (cf. CST33 ST 33.3.B).

En effet, avec les limites qui s'imposent, la mère ou le père d'une communauté est compétent tant pour le for interne que pour le for externe. La garantie que cela ne devienne pas un pouvoir abusif réside dans la conception et la pratique de l'autorité comme paternité filiale.

Le vaste héritage de nos pères cisterciens est une véritable mine d'informations sur le thème de la paternité et du cheminement spirituel. Comment nous en sommes-nous éloignés au point de la perdre parfois de vue ? Comment retrouver cette richesse dans le contexte actuel ?

**L'abus spirituel qui justifie l'abus de pouvoir** est une déformation de l'exercice de l'autorité. La Règle et les Constitutions donnent une vision théologique et spirituelle complète et extrêmement positive de ce ministère.

Les Cst 33 et 34, se référant à la Règle et à la tradition, exposent les facteurs du ministère et du gouvernement de l'Abbé-Père :

Élue collégalement, elle reçoit son pouvoir de Dieu à travers l'Église : le cercle gracieux de ces éléments lui permet d'être parmi ses sœurs bergère, enseignante et médecin, à l'image du Christ Bon Pasteur, Maître et Médecin ; elle est ainsi au service de chacune des personnes qui lui sont confiées.

"Nous pouvons donc admettre que toutes les normes concernant le service abbatial se fondent entièrement sur la Règle et le Magistère. Et cela signifie une référence immédiate à notre foi, au sens de la Tradition, et en même temps c'est une source de tranquillité pour ceux qui choisissent, au niveau vocationnel, l'obéissance et l'affirmation de l'autorité comme espace, sine qua non, pour la pleine manifestation de la volonté de Dieu dans leur vie. Le canon 618 dit textuellement : "Les supérieurs doivent exercer dans un esprit de service le pouvoir qu'ils ont reçu de Dieu par le ministère de l'Église. "

La contrefaçon de ce don est l'exercice de l'autorité comme instrument de pouvoir mondain. En ce sens, **l'abus de pouvoir est une manière de gérer son ministère sans respecter la dignité et l'autonomie, sans s'interroger sur la liberté et la responsabilité**, surtout dans des conditions de fragilité, en induisant, de manière plus ou moins évidente, une manière personnelle de comprendre et de vouloir, et en fait en obligeant à agir en se mettant à son propre service de diverses manières. Les personnes fragiles et vulnérables dans nos communautés sont notamment les jeunes et les personnes âgées, les malades et toute personne traversant une période d'épreuve particulière.

Ce style de gouvernance peut se manifester par un processus qui transforme lentement l'autorité en autoritarisme, puis en pouvoir et en exercice du pouvoir, déformant ce qui devrait être un service pour la croissance des personnes confiées en un outil pour sa propre affirmation, avec pour résultat l'assujettissement des autres.

Le point culminant de l'abus de pouvoir est l'attitude de soumission des personnes qui le subissent, jusqu'à défendre et soutenir l'abuseur, sans aucune conscience de l'atteinte à leur dignité et parfois dans une sorte de "délire d'identification" à l'abuseur. L'abus de pouvoir est contagieux, ou tend à se reproduire chez ceux qui l'ont subi s'ils sont ensuite appelés à occuper des postes d'autorité, surtout s'ils n'ont pas réexaminé l'expérience, en s'en distanciant intérieurement.

D'autre part, il faut aussi dire que la situation peut être inversée et que la communauté peut adopter un style de gestion du pouvoir dans lequel l'abbesse ou l'abbé est manipulé par un groupe de pouvoir dans la communauté ou par des personnes particulièrement difficiles ou qui ont un style abusif qui se manifeste par la possession jalouse, par la demande d'exclusivité, par la frustration de ne pas être valorisé ou de ne pas voir ses opinions et ses choix préférés. L'accueil de personnes difficiles fait partie intégrante du ministère de l'abbé. Il faut veiller à ce qu'ils ne le portent pas.



De même, le dialogue, qui d'un côté est le signe d'une gouvernance véritablement autoritaire, peut devenir l'instrument de pouvoir de la communauté.

De part et d'autre, une dérive injuste peut se glisser.

Des éléments de cette dérive de la part de la communauté: des crises de colère envers l'abbé ou l'abbesse en privé et même en public, une désobéissance flagrante en laissant ses postes comme instrument de chantage (" soit vous me donnez ceci, soit je ne coopérerai pas ").

De même, dans la situation sociale d'abus, l'autorité devient en quelque sorte une personne vulnérable: pensez aux nombreux cas d'accusations injustes qui vont jusqu'à l'emprisonnement (Pell).

Il faut faire preuve de prudence et de discernement

Des réponses issues de notre plus ancienne tradition :

"l'amour du prêtre, me semble-t-il, doit consister en une triple vertu. Il doit être prudent, il doit être doux et il doit être fort. Prudent pour ne pas être trompé, doux pour ne pas être séduit, fort pour ne pas être brisé. Prudent pour la discrétion, doux pour la compassion, fort pour la patience. Il est certainement nécessaire que le prêtre soit en garde contre les péchés de ses sujets, ou qu'il les coupe prudemment, qu'il sache soutenir leurs faiblesses avec compassion, qu'il tolère avec magnanimité leurs indiscretions. C'est cette corde à trois brins qui ne se rompt pas si vite (Qo 4,12), comme le dit Salomon" (Aelred Sermon 63 aux bergers).

Et plus récemment :

Au contraire, "Vivre le service autoritaire, en le fondant sur la bienveillance et la miséricorde, c'est-à-dire en se laissant cordialement impliquer dans les vicissitudes de chaque personne, en jouant pour affirmer la vie de l'autre, en valorisant sa contribution créative comme unique et irremplaçable, et en ne déviant pas du sillon limpide d'une tradition dont nous sommes les gardiens, est, je crois, l'art le plus ardu de gouverner. (...) Gouverner par la force, la répression, la punition, ou en tout cas par la non-implication - il peut y avoir des supérieurs qui ne portent jamais de jugements précis ou d'approbations fortes ; ils préfèrent se retrancher derrière des jugements douteux ou négatifs - est infiniment plus facile : j'impose ma loi et on me suit. Mais grandir avec tout le monde, modifier son don à l'autre en fonction du besoin ou de la réalité que l'autre est, renoncer à tout autoritarisme confortable et en tout servir la vie, est très inconfortable, aussi bien pour l'abbé que pour ceux qui veulent vivre à la suite d'une autorité qui se déplace de cette façon. Le service autoritaire est l'expression historique du mouvement salvateur de l'amour de Dieu. Et ce n'est pas rien !

Et cela signifie pour l'abbé et pour ceux qui le suivent, assumer un chemin de solitude et d'oubli de soi, jusqu'à la solitude du Christ sur la croix." (Cristiana Piccardo)

Cette citation d'une abbesse cistercienne du XXe siècle (ocso) nous montre comment la recherche de la voie monastique authentique ne s'est pas arrêtée, mais a continué sous la double orientation des racines du charisme et du magistère actuel. Nous citons le document : Le service de l'autorité et de l'obéissance :

" L'autorité au service de l'obéissance à la volonté de Dieu 12. Dans la vie consacrée, chacun doit rechercher sincèrement la volonté du Père, car sinon la raison même de son choix de vie serait perdue ; mais il est tout aussi important de mener cette recherche avec les frères ou les sœurs, car c'est précisément cette recherche qui unit, qui rend la famille unie au Christ.

L'autorité est au service de cette recherche, afin qu'elle se déroule dans la sincérité et la vérité. Dans son homélie au début de son ministère pétrinien, Benoît XVI a déclaré de manière significative : "Mon véritable programme de gouvernement n'est pas de faire ma propre volonté, de poursuivre mes propres idées, mais d'écouter, avec toute l'Église, la parole et la volonté du Seigneur et de me laisser guider par Lui, afin que Lui-même guide l'Église en cette heure de notre histoire".

" L'Église reconnaît à l'abbesse " les pleins pouvoirs en matière temporelle et spirituelle ". En d'autres termes, ce que l'Abbesse établit devient une question d'obéissance pour chacun de nous. Il y a donc une investiture de pouvoir objectif qui ne peut être ignorée. Aujourd'hui, de nombreux slogans sont utilisés, et l'un des plus courants consiste à définir l'autorité comme un service. Et c'est vrai. Mais ce service, en vertu du droit ecclésiastique et du droit de l'Ordre, demande à l'Abbesse d'établir et de décider, de corriger et d'enseigner. Et ceci, tant dans le domaine matériel que dans le domaine spirituel..... "Proposer et exiger". Rien de mieux que ces mots pour déterminer le mystère du 'pouvoir de l'abbaye'." (Cristana Piccardo)

Le résultat d'une obéissance de foi libre et volontaire peut alors déterminer une expérience de communion : le bien commun qui devient une vision commune et une adhésion commune à la volonté et au dessein d'un autre. Cette expérience, qui était celle de nos pères et que nous ne devons pas considérer comme impossible, se situe dans une ecclésiologie de la communion. C'est précisément pour cette raison que l'abus de pouvoir, qu'il se produise de la part de l'abbé-évêque, ou que la situation soit inversée, est toujours une attaque contre le cœur de notre charisme. Nous paraphrasons à nouveau l'étude de Cencini-Lassicur

## **Abus sexuels**

La dernière triste conséquence de l'abus spirituel et de l'abus de pouvoir est l'abus sexuel homo- ou hétéro-exprimé... Cela renoue avec une veine hérétique qui traverse l'histoire de l'église depuis l'époque des cathares, qui résulte d'une déformation du concept d'incarnation et qui justifie les abus physiques au nom d'une liberté spirituelle présumée sur la base d'une conception dualiste de la réalité : un spiritualisme strict et une dévalorisation du corps sur la base de laquelle on peut faire ce que l'on veut du corps.

Au contraire, la théologie du corps lit la corporéité comme une expression de la relation sponsale de l'homme avec son créateur; le corps devient ainsi un sacrement de l'unité de la personne humaine en elle-même et avec Dieu.

Les paradigmes d'un système d'abus mentionnés plus haut sont des déformations de la doctrine de la vraie moralité chrétienne.

Comment pouvons-nous faire face à cette situation ? -Il faut repartir de la nécessité d'une anthropologie adéquate, telle que nous pouvons la trouver esquissée dans l'œuvre de saint Jean-Paul II et de Benoît XVI, qui ont offert une proposition formative dans laquelle le dogme et la vie, la foi et la raison se complètent et s'intègrent, en particulier dans la vision de l'être humain. Plus que jamais, la théologie du corps doit être revisitée et développée.

## Doctrine et pédagogie pour l'homme post-moderne, peut-être post-chrétien

L'étude Cencini-Lassicur arrive à cette conclusion :

"Le jeune candidat doit être éduqué à saisir lui-même avant tout le spectre inquiétant des possibilités et des déviations, et à identifier ces corrélations en lui-même : choisir de travailler sur les racines du problème afin d'intervenir sur les conduites abusives, et pas seulement sur les déviations sexuelles ; prévenir les conduites qui créent du mal et de la souffrance chez les autres, et pas seulement chez soi ; apprendre à avoir en soi les mêmes sentiments que le Christ Jésus, comme pasteur ou comme serviteur. "

Or, tout en reconnaissant la commodité d'une formation non crédule, en ce qui concerne la communauté monastique, il ne sera pas possible de fonder l'initiation sur un climat de suspicion, comme il ne sera pas possible de fonder la vie communautaire sur un climat de police. Il faudra plutôt éliminer les éventuels prédateurs de la manière la plus appropriée ou, lorsque cela n'est pas possible, s'abstenir de former des candidats dans un environnement malsain.

Cela dit, la communauté monastique qui décide de ne pas fermer mais de continuer à vivre ne peut pas faire l'économie d'un approfondissement du charisme cistercien de communion et de charité à la lumière non seulement des problèmes mais aussi des dons donnés par l'Esprit Saint à l'Église de notre temps. Parmi les nombreux textes possibles, nous citons, toujours à partir de l'Instruction du CIVCSVA "Le service de l'autorité et de l'obéissance", 2008 :

Vers une spiritualité de communion et de sainteté communautaire 19. Une conception anthropologique renouvelée, ces dernières années, a mis beaucoup plus l'accent sur l'importance de la dimension relationnelle de l'être humain. Une telle conception trouve une ample confirmation dans l'image de la personne humaine qui émerge des Écritures, et a sans doute aussi influencé la manière de concevoir les relations au sein de la communauté religieuse, la rendant plus attentive à la valeur de l'ouverture à l'autre, à la fécondité de la relation avec la diversité et à l'enrichissement qui en découle pour tous. Cette anthropologie relationnelle a également exercé une influence au moins indirecte, comme nous l'avons déjà mentionné, sur la spiritualité de la communion, et a contribué à renouveler le concept de mission, comprise comme un engagement partagé avec tous les membres du peuple de Dieu, dans un esprit de collaboration et de coresponsabilité. La spiritualité de communion est envisagée comme le climat spirituel de l'Église au début du troisième millénaire et donc comme une tâche active et exemplaire de la vie consacrée à tous les niveaux. C'est la voie principale vers un avenir de vie croyante et de témoignage chrétien. Elle trouve sa référence inaliénable dans le mystère eucharistique, de plus en plus reconnu comme central, précisément parce que "l'Eucharistie est constitutive de l'être et de l'agir de l'Église" et "se montre à la racine de l'Église comme mystère de communion". La sainteté et la mission passent par la communauté, puisque le Seigneur ressuscité est présent en elle et par elle, la rendant sainte et sanctifiant les relations".

Nous retrouvons ici le charisme de nos Frères de Tibhirine qui renouvelle celui des origines de Cîteaux, nous retrouvons ici l'invitation actuelle à la synodalité qui résume la tentative de formuler une **ecclésiologie de communion**, restée inachevée pour beaucoup jusqu'à présent.

### Pédagogie monastique

Si la théologie informe, éclaire, guide et réforme la vie, il est également vrai que la vie ne naît pas de la théologie, mais plutôt le contraire - j'entends par vie celle de Dieu en nous et la nôtre en Lui. Une nouvelle anthropologie ne peut naître que de la vie nouvelle dans la communauté

ecclésiale, en particulier dans la famille et la communauté monastique - ou des personnes consacrées. La formuler n'est donc pas "l'affaire des théologiens", mais bien notre tâche. Cela nous concerne tous et concerne tout, des structures de l'Ordre, même en matière d'abus, à la vie de la communauté, mettant en cause la réflexion de tous ceux qui sont qualifiés pour le faire.

Un problème particulier a été signalé: **les différentes cultures** et les différents continents ont des approches et une conscience différentes du sujet. Ils doivent également faire face à des formes d'abus parfois très différentes, pour lesquelles l'Ordre n'est peut-être pas du tout préparé. Nous pouvons en conclure que beaucoup de travail nous attend.

### En bref

Pour inverser le cours de l'abus spirituel: une doctrine théologique solide et une **théologie morale** conséquente contre l'orgueil narcissique et égocentrique; une véritable doctrine de la paternité filiale.

Contre l'abus de conscience et de pouvoir: **l'expérience d'une véritable paternité-maternité spirituelle dans un contexte de communion** : vœu de pauvreté

Contre les abus sexuels. Une prise de conscience renouvelée de la **valeur de la chasteté**, (*Cethestes de Jean Paul II sur la théologie du corps* et Gabriele Kuby, *The Global Sexual Revolution. Destruction de la liberté au nom de la liberté*)

le problème	<i>Abus sexuel</i>	<i>Abus de conscience</i>	<i>Abus spirituel et de pouvoir</i>
<b>Comment inverser la dérive ?</b>	La théologie du corps	Théologie morale Théologie de la liberté Distinction du bien et du mal, des biens indisponibles et des maux intrinsèques	Théologie spirituelle, dogmatique et mystique La paternité spirituelle
<b>Anthropologie adéquate</b>	Vœu et vertu de chasteté	Vœu et vertu d'obéissance	Vœu de pauvreté et vertu d'humilité
	Ecclésiologie de la communion	Spiritualité de la communion	Théologie du corps mystique

Pour renverser efficacement le cours des abus, la proposition du CRR dans le résumé du CNE, sous le titre de justice restitutive, semble être très centrale.

Ainsi, la partialité d'une gestion exclusivement scandaleuse des abus en vue d'une sanction très médiatisée est mise en évidence, et la **justice restitutive** est un élément essentiel.

Ainsi donc du site de la CRR : (Commission, Reconnaissance, Réparation)

«À la suite de la publication du rapport de la CIASE, la CORREF (Conférence des religieux et religieuses de France) a décidé en novembre 2021, de créer une Commission Indépendante pour la Réparation des violences sexuelles commises par des membres des Instituts Religieux.

Telle est la mission de la CRR créée en novembre 2021.

La CRR a fait le choix de la justice restaurative, quand la justice pénale ou civile ne peut plus rien (en raison du décès de l'auteur, de la prescription, de l'absence de preuves ou de la rigidité des procédures et qualifications),

La condition de réussite est la confiance des personnes et Instituts Religieux dans la démarche de justice restaurative menée par la CRR. La confiance des instituts religieux d'abord qui acceptent de moindres exigences que la justice civile en termes de preuve et de défense. En contrepartie, la personne victime accepte d'être réparée selon des modalités différentes.

Lorsque les faits ne semblent pas prescrits, ou lorsque la personne mise en cause est vivante, la CRR invite la victime à s'informer de ses droits, à saisir la justice civile ou pénale et à se faire accompagner par le conseil de son choix. En outre, une plainte de la personne victime ou un signalement au procureur de la République sont toujours possibles.»

## LE ROLE DES REGIONS par Dom Clément

### OPINION SUR LE ROLE DES REGIONS DANS LA VIE DE NOTRE ORDRE AUJOURD'HUI

**Introduction** : Je commence par remercier Dom Jean-Bosco de m'avoir fait confiance en me demandant le service de cette communication. Elle porte sur le rôle des régions dans la vie de notre Ordre aujourd'hui. Plus précisément il s'agira de partager mon opinion sur ce rôle en m'appesantissant sur la région qui est la nôtre, celle de la RAFMA. D'où la nécessité, dans un premier temps, d'avoir une idée sur ce rôle et de savoir ce que notamment nos Constitutions ainsi que le dernier Chapitre Général en disent. Ce n'est qu'en deuxième position qu'interviendra mon opinion personnelle sur le rôle des régions et notamment celui de notre Région d'Afrique et de Madagascar dans la vie de notre Ordre aujourd'hui.

#### 1. Le rôle des régions dans la vie de notre Ordre tel qu'il apparaît dans nos Constitutions ainsi que dans le dernier chapitre général.

La réalité des régions dans notre Ordre a été prise en compte par nos Constitutions au numéro 81, où il a été stipulé ce qui suit :

« Les communautés de l'Ordre sont regroupées en régions approuvées par le Chapitre Général. **Les conférences régionales stimulent la communion et la coopération fraternelle dans chaque zone géographique et dans l'Ordre entier.** Les conférences régionales peuvent être composées à la fois de moines et de moniales.

##### **ST81.A**

De telles réunions de supérieurs et de délégués sont très utiles pour la préparation de la Commission Centrale et du Chapitre Général. **Elles donnent en outre l'occasion de traiter de questions actuelles ou d'intérêt commun, même si elles ne concernent pas l'Ordre en son entier.**

##### **ST81.B**

Chaque conférence régionale est représentée par un supérieur à la Commission Centrale et peut envoyer un délégué non-supérieur au Chapitre Général.

##### **ST81.C**

Ces conférences régionales, par leurs relations réciproques, **instituent entre des nations et des peuples divers un dialogue qui est de nature à faire estimer davantage le patrimoine commun de l'Ordre.** »<sup>2</sup>

Les Constitutions définissent clairement le rôle des régions : celles-ci stimulent la communion et la coopération fraternelle dans chaque zone géographique et dans l'Ordre entier, elles donnent l'occasion de traiter de questions actuelles ou d'intérêt commun, même si elles ne concernent pas l'Ordre en son entier, et elles instituent entre des nations et des peuples divers un dialogue qui est de nature à faire estimer davantage le patrimoine commun de l'Ordre. Au

---

<sup>2</sup> Constitutions 81.

regard de nos Constitutions, les régions de l'Ordre ne constituent donc pas une institution de parade, mais plutôt un organe par où la vitalité doit être insufflée à tout l'Ordre en termes de communion et de coopération fraternelles. Chaque région, tout en ayant la faculté et le devoir de se pencher sur les problèmes spécifiques à elle dans sa zone géographique, est appelée à contribuer au bien de tout l'Ordre. Les régions ne sont donc pas des structures appelées à se renfermer sur elles-mêmes dans leur petit monde, mais des structures qui permettent à l'Ordre de prendre les couleurs locales tout en demeurant un et universel.

A ce propos l'on peut dire que notre Ordre, à travers la structure des régions, s'est depuis longtemps inscrit dans la logique de la synodalité, dans la logique de l'unité dans la diversité avec un accent de plus en plus mis sur le principe de subsidiarité, comme cela s'était révélé lors du dernier chapitre général et, avant et en prélude à celui-ci, lors de la Commission Centrale de décembre 2021 qui notait dans son rapport ce qui suit : *« De l'avis général, l'efficacité du Chapitre Général se trouve grandement améliorée par le travail préalable des Régions, étant donné que les travaux préparatoires peuvent contribuer de manière significative au traitement de questions complexes. Parfois il a été suggéré que si les Régions se voyaient accorder des pouvoirs supplémentaires, elles pourraient être en mesure d'entreprendre un travail supplémentaire en préparation du Chapitre Général et peut-être même fournir de nouveaux moyens, à l'intérieur de notre structure actuelle, pour traiter des questions particulières. À bien des égards, le principe de subsidiarité, selon lequel les questions sont traitées aussi près que possible du niveau local, fonctionne déjà bien dans notre Ordre, mais il a été suggéré que le prochain Chapitre Général pourrait être l'occasion d'une étude concrète de la manière dont il pourrait être encore mieux mis en œuvre. »*<sup>3</sup>

Malheureusement, au dernier chapitre général, le temps n'a pas permis d'approfondir le thème du rôle des régions, comme cela apparaît dans l'évaluation du chapitre général où la Commission 9 note ce qui suit : *« Nous déplorons que des sujets très importants comme la protection des mineurs et le rôle des régions aient été travaillés trop rapidement en finale. Nous sommes conscients que le chapitre avait à traiter en urgence un nombre considérable de situations particulières en souffrance. Faut-il envisager un chapitre dans 2 ans ? »*<sup>4</sup> Ce thème du rôle des régions demeure donc un thème ouvert pour le prochain chapitre général, mais aussi pour nos conférences régionales, comme celle qui nous rassemble maintenant. Quelle est mon opinion personnelle sur ce thème, c'est ce que nous allons voir à présent.

## **2. Mon opinion personnelle sur le rôle des régions dans la vie de notre Ordre aujourd'hui.**

Ici, je commencerai à mettre l'accent sur la question de la subsidiarité qui a été soulignée à la dernière Commission Centrale ainsi qu'au dernier Chapitre Général. C'est un point très important dans notre monde actuel où l'on est plus sensible à la coopération à la collaboration, à la discussion constructive, bref à la synodalité. C'est cette subsidiarité qui permet à la région d'être autre chose qu'une caisse de résonance du pôle central de l'Ordre, c'est-à-dire du chapitre général. Cela veut dire que si l'on va jusqu'au bout de la logique de la subsidiarité, des questions qui peuvent trouver solution au niveau régional doivent pouvoir se régler sans attendre le chapitre général. Encore faut-il déterminer avec une précision suffisante le genre de questions dont les solutions peuvent être trouvées au niveau régional. Il y a donc là un équilibre à trouver entre le pôle central et le pôle régional, équilibre qui est la garantie d'une vraie unité.

<sup>3</sup> Compte rendu Commission Centrale, 2021, p. 16 dans la version papier, p. 17 dans le document électronique.

<sup>4</sup> Chapitre Général de sept 2022, Commission 9, Evaluation du Chapitre Général.

L'accent mis sur la question de la subsidiarité se révèle, à mon sens, comme une chance pour une région comme la nôtre. Cela est potentiellement pour nous un tremplin pour oser des solutions locales à nos problèmes spécifiques comme le fait par exemple que nous tenions notre réunion régionale à Scourmont en Belgique au lieu de la tenir dans notre région africaine, le fait que nous ayons depuis très longtemps, pour la plupart des monastères de notre région, des problèmes au niveau de la formation, au niveau de l'économie et des finances, du recrutement aussi. C'est vrai que l'Ordre dans son ensemble porte ces soucis spécifiques avec nous, mais il nous appartient d'ouvrir des chemins, d'oser des solutions, de risquer de nous tromper en faisant des choix, en prenant des décisions avec le soutien de l'Ordre. Cet élan nous permettra de proposer aussi, au sujet de problèmes d'intérêt plus général, des solutions venant de notre ère culturelle africaine et de notre civilisation multimillénaire.

**Jouer la carte de la subsidiarité impliquera pour les régions, la nôtre notamment, des efforts conséquents quant à la formation.** Car sans des sujets bien formés en plusieurs domaines, une région comme la nôtre n'aura pas la capacité de faire face à des situations parfois complexes qui nécessitent un grand degré d'analyse et de réflexion avant de parvenir à des conclusions qui tiennent la route. C'est vrai, notre travail principal, c'est la prière, mais la tradition monastique nous révèle qu'elle ne hait point la connaissance et la haute connaissance. La question de la formation se révèle capitale en ce moment où sur notre continent résonnent à nouveau frais l'appel jadis lancé par l'un des plus grands savants africains que la terre ait porté, le Professeur Cheikh Anta Diop qui s'adressait à ses étudiants en ces termes pathétiques : *« Il n'y a qu'un seul salut, c'est la connaissance directe et aucune paresse ne pourra nous dispenser de cet effort. Il faudra absolument acquérir la connaissance directe. A formation égale, la vérité triomphe. Formez-vous, armez-vous de sciences jusqu'aux dents (...) et arrachez votre patrimoine culturel. »*<sup>5</sup>

Cette parole résonne de plus en plus en Afrique, notamment au niveau politique et au niveau religieux. Et elle est en train de reconnecter très rapidement la nouvelle génération africaine à l'histoire longue de notre continent et de notre civilisation qui fut, selon les données scientifiques jusqu'à présent irréfutables, la première grande civilisation de l'histoire et la mère de toutes les civilisations de la terre<sup>6</sup>. Les jeunes qui frappent à nos portes sont des jeunes qui ont une conscience de plus en plus vive et plus précise de cette histoire longue et de comment nous en sommes arrivés à être considérés comme les moins que rien de la terre, ayant continuellement besoin de perfusions pour vivre et survivre. (Cf. La question des accords coloniaux secrets en annexe). Cette Afrique qui se retrouve et reprend confiance en elle-même exige de nous localement un autre regard sur notre formation monastique au niveau de notre région, mais aussi, certainement, au niveau des autres régions, car on entend, et de plus en plus, que dans certains pays de l'hémisphère nord, il y a comme une faillite de l'intelligence, de la connaissance, de la vérité.<sup>7</sup> Il est important de noter ici que l'Afrique négro-égyptienne a

---

<sup>5</sup> Cf. Cheikh Anta Diop dans la vidéo suivante : <https://youtu.be/cfQHjUmrMAw>.

1. Nations nègres et culture, de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui.
2. Civilisation ou barbarie
3. Antériorité des civilisations nègres
4. L'Afrique noire précoloniale
5. Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique Noire.

<sup>7</sup> Cf. L'article de Paul Farba, « Une accablante faillite intellectuelle » dans *Les Echos*, <https://www.lesechos.fr/2008/03/une-accablante-faillite-intellectuelle-483599>. Cf aussi Daniel Salvatore Schiffer, Critique de la déraison pure: La faillite intellectuelle des "nouveaux philosophes" et de leurs épigones Broché – 17 mai 2010, ainsi que l'article de Guy METTAN sur



connu le système politique le plus stable de l'histoire humaine pendant des millénaires et ce système était non pas la démocratie, mais la maotocratie, système politique basé sur trois piliers fondamentaux à savoir, la justice, la vérité et la solidarité. Vous voyez sur quoi s'ouvre le principe de subsidiarité : un vaste champ de possibilités qui pourrait toucher, même indirectement, le domaine politique.

Car il faut pouvoir tirer certaines conséquences du troisième rôle reconnu aux régions par nos Constitutions au statut 81.C : « *Ces conférences régionales, par leurs relations réciproques, instituent entre des nations et des peuples divers un dialogue qui est de nature à faire estimer davantage le patrimoine commun de l'Ordre.* » Un aspect du patrimoine commun de l'Ordre qui va dans le sens d'un dialogue entre des nations et des peuples divers se trouve exprimé au paragraphe 1 de la Constitutions 3 qui stipule : « *La forme de vie cistercienne est cénobitique. Les moines cisterciens cherchent Dieu et marchent à la suite du Christ sous une règle et un abbé dans une communauté stable, école de charité fraternelle. Parce que tous les frères ne forment qu'un cœur et qu'une âme, tout leur est commun. Portant le fardeau les uns des autres, ils accomplissent la loi du Christ et, participant à ses souffrances, ils espèrent entrer dans le royaume des cieux.* » Ecole de charité fraternelle, nous le sommes *ad intra* en tant que communauté dont les membres doivent apprendre à s'aimer les uns les autres, mais nous le sommes aussi *ad extra* en tant qu'appelés, comme communauté, à rayonner de l'amour du Christ sur nos contemporains.

Pouvons-nous rayonner autour de nous l'amour du Christ en étant dans l'inconnaissance des problèmes vitaux de nos contemporains et des défis auxquels ils sont confrontés, en gardant le silence sur les injustices flagrantes dont ils sont victimes ? Autrement dit, une région comme la nôtre peut-elle rester insensible à tout ce que nos contemporains endurent d'injustice et de guerres imposées par des puissances extra-africaines (distinguer les peuples des régimes politiques qui sont pour la plupart des oligarchies dominées par des multinationales voraces) ? Pouvons-nous demeurer muets face à l'instabilité du grand Congo, du Mali, du Burkina, du Niger et des autres pays qui vivent les mêmes situations de déstabilisation alors que nous avons les moyens de savoir scientifiquement que cette déstabilisation est consciemment entretenue depuis très longtemps au prix de milliers de morts chaque année<sup>8</sup>. Pouvons-nous demeurer muets devant ces situations alors que nous venons de ces pays et que nous sommes dans un Ordre que nous partageons avec des frères et sœurs venant des pays qui entretiennent ces déstabilisations dans le but de continuer à exploiter gratuitement les faramineuses richesses de notre continent ? Est-il envisageable que des échanges constructifs et bien documentés<sup>9</sup> soient engagés dans notre Ordre sur ces questions afin que nos frères et

---

*La faillite de la puissance intellectuelle de la France (<https://www.les-crises.fr/on-assiste-a-la-faillite-de-la-puissance-intellectuelle-de-la-france-par-guy-mettan/>).*

<sup>8</sup> Claire Séverac, *La guerre secrète contre les peuples* Ed. Elie et Mado, 2015

1. <sup>9</sup> Cf. Peter HOEKSTRA, *Architects of Disaster: The Destruction of Libya*, The Calamo Press, 2015.

2. Walter Rodney, *How Europe underdeveloped Africa*, Paperback, 2018.

Claire Séverac, *La guerre secrète contre les peuples* Ed. Elie et Mado, 2015

3. Naomi Klein, *La Stratégie du Choc, la montée d'un capitalisme du désastre*,

4. Marc Ferro (Ed.) *Le livre noir du colonialisme. XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003, 843 p.

5. Supreme Understanding, *When the World was Black Part Two : the untold history of the world first civilizations*, 2017.

sœurs des nations déstabilisatrices puissent s'éveiller à la réalité qui souvent de l'autre côté, est non connue et insoupçonnée ? Car la fraternité et la charité que nous vivons en tant qu'Ordre international, doit pouvoir d'une certaine façon rejaillir sur nos contemporains des deux rives, afin que notre monde puisse enfin quitter les sombres vallées de la domination et de l'exploitation et du terrorisme international pour s'établir sur les hauteurs ensoleillées de la justice et de la paix ! Il ne s'agit pas pour nous de devenir des politiciens, mais comme le disait le Père Abbé Général avant-hier, « *ce que nous pouvons faire pour porter à l'attention des décideurs la situation difficile des Mokoto (et de l'Afrique), nous devons le faire.* » Il s'agit de devenir des veilleurs dans la nuit de ce temps et des éveilleurs de conscience pour un monde débarrassé de guerres, un monde où la justice et la fraternité universelles s'embrassent !

**Conclusion :** En conclusion, nous pouvons dire que la structure des régions prévue par nos Constitutions est une chose importante dans la mesure où le principe de subsidiarité y est honoré et encouragé et dans la mesure où chaque région comme la nôtre en tire toutes les conséquences afin d'accomplir en plénitude la mission qui est la sienne au service des communautés qui la composent, au service de tout l'Ordre et, au-delà, au service de toute l'humanité. Il est à espérer que le prochain chapitre général revienne sur ce thème du rôle des régions dans la vie de l'Ordre, et qu'un accent particulier soit mis sur le principe de subsidiarité en lien avec le synode sur la synodalité.

## **ANNEXE SUR LES ONZE ACCORDS COLONIAUX SECRETS SOUSCRITS A LA VEILLE DES INDEPENDANCES**

Des accords signés entre les anciennes colonies françaises et leur ancienne autorité administrative, la France, bien que peu connus du grand public, sont des accords souscrits à la veille des indépendances et qui permettaient cette dernière de continuer à contrôler ses territoires dans nombreux domaines, tels que le militaire, le politique, mais surtout des accords économiques.

Dans cet article, lebledparle.com vous propose les onze principales composantes de ces accords.

### **1. La dette coloniale pour remboursement des bénéfices de la colonisation**

Les États nouvellement indépendants doivent rembourser le coût des infrastructures construites par la France pendant la colonisation. Nous cherchons toujours le détail des coûts, l'évaluation des bénéfices et des conditions de paiements imposés par la France aux pays africains.

### **2. La confiscation automatique des réserves financières nationales**

Les pays africains doivent déposer leurs réserves financières auprès de la Banque de France. Ainsi, la France « garde » les réserves financières de quatorze pays africains depuis 1961 : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la Guinée Équatoriale et le Gabon.

Ainsi, la gouvernance des politiques monétaires reste asynchrone et incomplète du fait qu'elles sont pilotées directement par le gouvernement français, sans aucun lien avec les autorités financières des pays tels que la CEMAC ou la CEDEAO. Ainsi, du fait des conditions qui lient les banques des zones économiques et financières, elles sont obligées de garder 65 % de leurs réserves de change dans un compte d'opérations tenu par le Trésor français, ainsi que 20 % supplémentaire afin de couvrir « les risques financiers ».

De plus, les banques des zones CFA imposent une limite de crédit à chaque pays membre équivalent à 20 % des recettes d'état de l'année N-1 ! Bien que le BEAC ou la BCEAO, ont des possibilités de retrait supérieur auprès du Trésor français, ces retraits doivent faire l'objet de l'accord du Trésor français. La décision finale revient donc au Trésor français qui a lui-même investi les réserves des pays africains sur la place boursière parisienne.

En d'autres mots, 80 % des réserves financières africaines, sont déposées sur un compte opération contrôlée par l'administration française. Les deux banques de la zone CFA sont africaines de par leurs noms, mais ne décident aucune des politiques monétaires par elle-même. Pire, les pays eux-mêmes ne savent même pas quelle est la part de réserves financières qui leur appartient en groupe ou individuellement en tant que pays, mais détenus par l'administration du Trésor français.

### **3. Le droit de premier refus sur toute ressource brute ou naturelle découverte dans le pays**

La France a le premier droit d'achat des ressources naturelles de la terre de ses ex-colonies. Ce n'est qu'après que la France ait dit: « *Je ne suis pas intéressé* », que les pays africains sont autorisés à chercher d'autres partenaires.

### **4. Priorité aux intérêts et aux entreprises françaises dans les marchés publics et appels d'offres publics**

Dans l'attribution des marchés publics, les entreprises françaises ont la priorité sur l'attribution. Même si les pays africains peuvent obtenir un meilleur rapport qualité-prix ailleurs.

En conséquence, dans la plupart des ex-colonies françaises, tous les leviers économiques des pays sont entre les mains des expatriés français. En Côte d'Ivoire, par exemple, les entreprises françaises possèdent et contrôlent tous les grands services publics dont l'eau, électricité, téléphone, transports, ports et les grandes banques. C'est la même chose dans le commerce, la construction et l'agriculture.

### **5. Droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des colonies**

Grâce à un système sophistiqué de bourses, de subventions, et les « accords de défense » attachés au pacte colonial, les Africains doivent envoyer leurs officiers supérieurs en formation en France.

### **6. Le droit pour la France de déployer des troupes et d'intervenir militairement dans le pays pour défendre ses intérêts**

En vertu de ce qu'on appelle « les accords de défense » attachés au pacte colonial, la France a le droit d'intervenir militairement dans les pays africains, et aussi de stationner des troupes en permanence dans les bases et installations militaires, entièrement gérées par les Français.

### **7. L'obligation de faire du français la langue officielle du pays et la langue pour l'éducation**

Une organisation de la langue française et de la diffusion de la culture française a même été créée. Elle s'appelle la « Francophonie » et possède plusieurs organisations satellites. Ces organisations sont affiliées et contrôlées par le ministre français des Affaires étrangères.

### **8. L'obligation d'utiliser le franc CFA (franc des colonies françaises d'Afrique)**

Bien que ce système ne soit pas partagé par l'Union européenne, les colonies françaises sont contraintes à utiliser exclusivement le FCFA.

### **9. L'obligation d'envoyer en France, un bilan annuel et un rapport d'État des réserves**

Pas de rapport, pas d'argent. Le directeur des banques centrales des ex-colonies présente ledit rapport lors des réunions bisannuelles des ministres des Finances sur les ex-colonies. Ce rapport est ensuite compilé par la Banque de France et le Trésor français.

### **10. Renoncer à toute alliance militaire avec d'autres pays, sauf autorisation de la France**

La plupart de ces pays ont seulement des alliances militaires avec leurs ex-colonisateurs simplement par le fait que la France leur interdisait toute autre alliance militaire.

### **11. L'obligation de s'allier avec la France en cas de guerre ou de crise mondiale**

Plus d'un million de soldats africains combattus pour la défaite du nazisme et du fascisme au cours de la Seconde Guerre mondiale.

## LES RAPPORTS DES SECRETAIRES

Sœur Elisabeth

### RAFMA 2023 SCOURMONT

Mon mot de remerciement et de reconnaissance à vous tous chers pères et mères de la Région. Cette responsabilité m'a donné des opportunités de prouver ma capacité en tant que secrétaire depuis 2017. La dernière fois, nous étions à Notre Dame du Bénin en 2019 et maintenant ici à Scourmont, en Belgique. Je suis heureuse de pouvoir être ici grâce, une fois de plus, à tous ceux qui ont travaillé dur surtout Dom Damien Joseph et Dom Armand pour les efforts inlassables en fournissant les bons documents.

Depuis la dernière Réunion Régionale qui s'est tenue au Bénin, beaucoup de choses se sont passées et il y a eu beaucoup de changements, y compris en termes de formation. Nous sommes tous conscients que depuis le Covid, de nombreux programmes de formation ont été suspendus et ce n'est que récemment que certains ont été repris.

Il existe également un cours lancé par le Dicastère pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique. L'intention est d'offrir une expérience de formation qualifiée en Théologie et Droit Canon, et en Patristique. Ce cours a débuté en 2019 pendant la pandémie de covid pour permettre une formation en ligne des religieux et religieuses. Grâce à l'Association des Religieuses d'Ouganda, des Femmes contemplatives ont reçu cette offre et dans ma communauté, la Mère Abbessse m'a offert cette opportunité de suivre ce cours. Le Dicastère a créé un forum sur son site Internet appelé *stidium* où peuvent être récupérées toutes les informations et inscriptions ainsi que les frais.

Quels sont les objectifs ? Ou qui peut suivre ce cours ? Les responsables des services de gouvernance des instituts, les vicaires épiscopaux ou délégués à la vie consacrée, les responsables de la formation (formateurs), les responsables des programmes de formation dans les séminaires diocésains et les collèges internationaux, les prêtres responsables de l'animation et de l'accompagnement de la vie consacrée, les personnes consacrées qui souhaitent perfectionner leur propre formation continue, ceux qui s'intéressent à la recherche concernant le magistère ecclésial, le droit canonique et la pratique relative aux formes de vie consacrée dans l'Église.

Le *stidium* est divisé en deux parties : Droit Interdisciplinaire et Droit Canonique. Elle dure deux ans et se compose de deux modules avec un seul diplôme final. Les cours ont normalement lieu les mardis et mercredis à partir de 15h00 à 18h30 heure romaine. Ils commencent la première semaine de novembre et se terminent la première semaine de juin. Les examens ont lieu en février, juin et septembre. Pour obtenir un diplôme, il faut réussir des examens dans différentes matières et préparer un travail final sous la direction d'un enseignant. Le cours est donné en Italien avec des traductions simultanées en Anglais et en Espagnol.

En juin, les ateliers de BECUEA (Bénédictins/Cisterciens d'Afrique de l'Est) étaient prévus et un atelier pour les novices s'est tenu à Notre-Dame de Louange Butende sur la durabilité automatique et l'auto suffisance et les signes des temps. Cet atelier a été bien suivi comme vous le verrez dans le rapport du Secrétaire Central. En juillet, un autre atelier s'est tenu à Nairobi Karen pour les jeunes frères et sœurs.

La dernière fois, alors que j'étais au Bénin, j'avais humblement demandé à recevoir des informations de BECAN qui s'occupe de la formation au Nigeria. Le Père Benedict s'était alors proposé de le faire, mais avec le covid, tout a changé. Cependant, pour nous qui venons d'Afrique de l'Est, certains de nos membres ont suivi des cours au Centre Spirituel de Namugongo. Des bourses ont été accordées à notre Communauté par l'Association pour les Religieux en Ouganda afin de favoriser la formation continue et trois sœurs ont suivi des cours intensifs en ligne, pendant un mois, afin d'enseigner également à d'autres membres ou personnes comme critère d'obtention de certificats dans les cours couverts. Certains de ces cours sont l'Intendance et les Finances. Ces cours se poursuivront en 2024 pour un autre mois et des certificats leur seront remis à la fin. Ces sœurs sont très désireuses de partager leurs connaissances avec les frères et sœurs de l'Ordre si des moyens sont mis en place pour qu'elles puissent le faire en utilisant Google Meet ou Zoom. Cela nécessite bien sûr un personnel compétent en termes de Communication et de réseau.

Il existe également un cours lancé par le Dicastère pour les Instituts de vie Consacrée et les Sociétés de vie Apostolique. L'intention est d'offrir une expérience de formation qualifiée en Théologie et en Droit de la vie consacrée, c'est-à-dire une formation magistérielle sur le Droit Canonique et la Patristique.

Comment devons-nous envisager la formation à notre époque ? Qu'est-ce qui doit être considéré comme important, en particulier dans notre région ?

#### Recommandations

Dans sa constitution apostolique *Vultum Dei Querere*, le Pape François souligne le besoin de formation. « La formation doit donc être d'avantage orientée vers la Communion et la vie fraternelle ». Dans notre structure africaine, l'accent devrait être mis sur la Formation Humaine, Professionnelle, au Travail et au Service. Si la formation au service est le meilleur chemin vers la communion, notre fidélité au charisme cistercien est notre première mission. Oui, vraiment, notre vie cistercienne est synodale, cénobitique, typiquement ecclésiologique. Nos frères et sœurs doivent être aidés dans ces domaines afin que ceux que nous formons en sortent stables, enracinés dans l'Évangile, fidèles et capables d'harmoniser les choix réels dans une situation donnée et d'identité fondamentale de l'Institut. Il est vrai que la technologie s'est avérée utile, surtout depuis la fin de Covid, mais elle ne doit pas remplacer la présence. Organiser des programmes utiles qui aideront à faciliter les années supplémentaires de formation, en particulier pour les moniales, afin de réduire l'anxiété de ne pas appartenir à quelque chose et de les garder concentrées pour qu'elles ne perdent pas leur intérêt.

Nous avons besoin d'un esprit unifié dans nos communautés afin qu'elles puissent transmettre une orientation unique à la génération future.

Je vous remercie.

Sœur Elizabeth.

## Frère Justin

### Témoignage de vie monastique pour la Formation

Il est évident de remercier tout ceux qui nous ont vu grandir, nous ont vu faire les premiers pas d'initiation dans la vie humaine, spirituelle et monastique. Et le chemin continu. Je ne viens pas pour donner une conférence, mais, comme il m'a été demandé, il s'agit tout simplement d'un témoignage, à la fin du service de secrétaire de la Région.

C'est depuis 2013 que je rempli ce service, qui m'a permis de comprendre la vie monastique comme une vie de la recherche de Dieu. Et Comme le dit si bien Jean Cassien : la vie monastique a un double objectif : **l'objectif immédiat, c'est la miséricorde** (la pureté du cœur) et **l'objectif ultime**, c'est « *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie* » (1Jn 1 :1-4), autrement dit, le but final de la vie monastique c'est le royaume de Dieu.

Et toute la tradition des Pères du Désert nous a montré qu'il n'est pas facile d'atteindre ces objectifs, puisque l'homme est l'esclave des passions qui l'entraînent à se gonfler d'orgueil, dans une vaine présomption de grandeur. Nous l'avons suivi dans cette réunion, que c'est un risque d'envoyer les frères/ sœurs aux études, car, souvent ils/elles reviennent sept fois plus méchants ou plus orgueilleux qu'ils ne l'étaient au paravent. L'Abbé Général et les supérieurs ont dit qu'il faut dans ce cas **deux conditions** : **l'amour exclusif du Christ** ainsi que la garde d'une authentique **humilité**. Les deux valeurs chrétiennes, poussent la moniale et le moine à descendre pour que son exaltation soit plus grande après<sup>10</sup>.

Quelle est utilité de la formation monastique ?

Et là notre vie a quelque chose à dire au monde d'aujourd'hui qui tend à se fermer sur lui-même. Les valeurs dilatent le cœur et renforcent le sens d'appartenance, à la communauté locale, et universelle. Et font du moine le citoyen du monde, frère universel, messenger de paix et d'amour (Fratelli Tutti).

En effet, le but de la formation monastique c'est quoi ? Les constitutions le disent bien : « *restaurer la ressemblance divine chez les moines/moniales* » (Const n°45). La clôture protège contre la dissipation et non contre l'amour.

Benoît aussi a vécu dans une période trouble et qu'est ce qu'il a préconisé : « *que rien ne doit être préféré à l'amour du Christ* » (RB 4 :21 ; 71 :11). Tous ceux qui sont au monastère : les frères, les hôtes, les inconnus, les mineurs et les adultes vulnérables, tous reflètent la présence du Christ (Cf. RB 31 :10 ). Ce qui intéresse Benoît c'est une manière de penser, et d'agir tout à la fois anthropologique et christologique.

L'amour pour le Christ se traduit dans la prière : l'Abbé Général a dit que notre formation doit tenir compte de l'aspect mystique : que nos communautés deviennent des écoles de prière. La prière c'est la réponse à nos désirs.

---

<sup>10</sup> Cf. Robert Ackermann, Les Dossiers de la Documentation Catholique, Les Religieux, l'enseignement de l'Eglise sur la vie religieuse, Centurion, « Jean Paul II, Lettre apostolique pour le XV<sup>e</sup> centenaire de la naissance de saint Benoît » ; Paris, 1088, p. 220.

Une formation liturgique doit être mise en place, pour « *que notre esprit soit en accord avec notre voix* » (RB 19 :7),<sup>11</sup> en vue d'une célébration pleine, consciente et participative.

Nous avons eu à collaborer avec le Secrétaire Centrale et chaque fois qu'il y a eu des Sessions organisées, il en a toujours publié la synthèse dans le *News Letter* de l'Ordre. Nous avons participé au Programme de Formation Monastique (MFP) à Rome en 2017. En 2020 (janvier et février) nous avons eu des Sessions avec des Bénédictins de Kinshasa Mambré : sur l'Initiation au Mystère de la Liturgie ; le Livre Deux de Droit Canon : *Peuple de Dieu* ; sur le Solfège, sur la Bible, sur la Théologie Morale ; sur le Psautier Livre de Prière par excellence; et bien d'autres petits sujets. Récemment en juin 2023, nous avons organisé une session sur plusieurs thèmes : La Résolution des Conflits, La Communication non Violence, et La Spiritualité Monastique.

Nous recommandons de renforcer le sens d'appartenance à la Communauté, à l'église locale et à l'Ordre. Nous recommandons de redynamiser les Sessions sur des thèmes d'actualité : Protection de l'Environnement, la Synodalité Monastique et la Fraternité Universelle. La Formation des Formateurs pour la Région s'avère nécessaire.

Nous remercions l'Abbé Général et son Conseil, Dom Védaste *in absensia*, Dom Jean Bosco, et vous tous ici présents pour votre soutien indéfectible, et tous les Secrétaires avec qui nous avons travaillé ! « Pour les faiblesses, pardon, pour tout progrès merci » !

Que Dieu vous bénisse !

De la part de Frère Justin Moine de Mokoto.

---

<sup>11</sup> Idem ; P.224